



Assemblée générale

Distr. générale
30 mars 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 12

Commerce et développement

[Programme 10 (Plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	8
B. Direction exécutive et administration	10
C. Programme de travail	13
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement.	15
A. Mondialisation, interdépendance et développement	15
B. Développement de l'Afrique	19
Sous-programme 2. Investissement, entreprises et technologie	22
Sous-programme 3. Commerce international	28
Sous-programme 4. Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines.	37

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* des *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).



Sous-programme 5. Besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit	42
D. Appui au programme	47
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	56

Vue d'ensemble

- 12.1 La CNUCED est chargée de mettre en œuvre le programme de travail correspondant au présent chapitre. Le programme est déterminé par les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et ses organes subsidiaires et de la Commission de la science et de la technique au service du développement.
- 12.2 Les activités qui relèvent de la responsabilité de la CNUCED s'inscrivent dans les sous-programmes 1 à 5 du programme 10 (commerce et développement) du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Le Centre CNUCED/OMC du commerce international (CCI) exécutera le sous-programme 6.
- 12.3 L'objectif primordial de la onzième session de la Conférence (São Paulo (Brésil), juin 2004) était d'assurer la cohérence des activités de développement. Cette session a été l'occasion de recenser les nouvelles tendances et nouvelles questions apparues depuis la dixième session de la Conférence (Bangkok, février 2002) dans le domaine du commerce et du développement et de mieux faire comprendre les parallèles et la cohérence entre les négociations et processus internationaux et les stratégies et politiques de développement que doivent mettre en œuvre les pays en développement. La Conférence avait pour thèmes principaux les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée, le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale, la contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement et les partenariats pour le développement.
- 12.4 Les décisions prises lors de la onzième session de la Conférence, en marge du Plan d'action adopté à Bangkok, permettront de faire prévaloir les futurs travaux de la Conférence. Les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée seront prises en considération au titre du sous-programme 1A. Les sous-programmes 2 et 4 en particulier contribueront au renforcement des capacités de production et de la compétitivité internationale. Les travaux visant à assurer une contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement seront conduits dans le cadre du sous-programme 3 et de la rubrique Facilitation des échanges du sous-programme 4. Les pays en situation particulière seront couverts par le sous-programme 5 et le sous-programme 1B. À cette fin, conformément au consensus de São Paulo, le sous-programme 5 est maintenant consacré aux besoins spéciaux des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit. Les petits pays dont l'économie est structurellement faible et marginalisée seront également pris en compte.
- 12.5 Les problèmes des pays les moins avancés, de l'Afrique et d'autres pays en situation particulière seront aussi pris en considération dans tous les sous-programmes de la CNUCED. Il en ira de même pour les pays en transition. L'intégration de questions transversales, telles que la pauvreté et la parité des sexes, recevra l'attention voulue.
- 12.6 Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a examiné le projet de programme de travail à sa quarante-quatrième session (31 janvier-2 février 2005). Ses recommandations étaient conformes au Plan-programme biennal et aux priorités approuvées. En outre, les propositions d'ajustement des produits inscrits au programme de travail et du cadre logique pour la direction exécutive et l'administration ont été prises en considération dans le présent document.

- 12.7 Le bureau de New York de la CNUCED fait valoir les intérêts et les objectifs de l'Organisation auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies et de tous les intéressés à New York et à Washington, notamment les organismes, fonds et programmes spécialisés des Nations Unies, les missions diplomatiques et les journalistes accrédités auprès de l'ONU, ainsi que les organismes d'assistance technique œuvrant dans les domaines du commerce, des investissements, de la technologie et du développement. Il met à la disposition du public, des universités, des médias et des centres de recherche d'Amérique du Nord des informations sur l'action et les activités de recherche et de coopération technique de la CNUCED. Le personnel du bureau se compose de deux administrateurs (1 P-5 et 1 P-3) et de deux agents des services généraux.
- 12.8 La CNUCED mène ses activités en coopération avec les départements et bureaux du secrétariat et les organismes des Nations Unies, notamment le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), avec des organismes extérieurs à l'ONU et des organisations gouvernementales et intergouvernementales, notamment des groupements régionaux et sous-régionaux de pays en développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques, des organisations non gouvernementales et des établissements d'enseignement supérieur, et avec le secteur privé. Cette collaboration prend diverses formes : établissement de rapports, participation à des réunions et à des séances d'information, appui technique et fonctionnel et mise en commun d'informations et d'expériences.
- 12.9 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès retenus pour l'exercice biennal 2006-2007 et les ressources correspondantes sont présentés de manière détaillée dans les sections Direction exécutive et administration et Programme de travail. Le tableau 12.1 ci-après donne une vue d'ensemble.

Tableau 12.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
Direction exécutive et administration	3	3
Programme de travail		
1. Mondialisation, interdépendance et développement		
A. Mondialisation, interdépendance et développement	5	5
B. Développement de l'Afrique	2	3
2. Investissement, entreprises et technologie	3	6
3. Commerce international	5	9
4. Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines	3	4
5. Besoins spéciaux des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, et problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit	3	5
Total	24	35

- 12.10 Les publications à paraître dans le cadre du programme de travail sont examinées au titre de chaque sous-programme. Des publications en série et des publications isolées devraient paraître comme indiqué dans le tableau 12.2 ci-dessous et dans les informations concernant les produits de chaque sous-programme.

Tableau 12.2

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2004-2005 Nombre estimatif</i>	<i>2006-2007 Nombre estimatif</i>
Publications en série	93	109	82
Publications isolées	120	162	121
Total	213	271	203

12.11 Le montant total des ressources prévues au chapitre 12 pour l'exercice biennal 2006-2007 s'élève à 112 530 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution de 2 271 400 dollars (2 %), comme indiqué au tableau 12.4. Cette baisse s'explique de la façon suivante :

- a) Une diminution de 89 000 dollars à la rubrique Organes directeurs qui résulte d'une baisse des dépenses au titre des autres dépenses de personnel, des frais de voyage du personnel, des frais de représentation et des frais généraux de fonctionnement, les crédits inscrits au budget-programme de l'exercice 2004-2005 pour la onzième session de la Conférence en 2004 n'étant pas nécessaires en 2006-2007, puisque la douzième session aura lieu en 2008;
- b) Une augmentation de 14 800 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration qui est liée aux travaux de préparation de la douzième session de la Conférence;
- c) Une diminution nette de 1 457 800 dollars à la rubrique Programme de travail qui résulte des facteurs suivants :
 - i) Une diminution de 1 129 300 dollars au titre du sous-programme 1, dont 233 800 dollars pour les postes et 895 500 dollars pour les autres objets de dépense, essentiellement due à la suppression de deux postes d'agent des services généraux et à une baisse du coût des services fournis par le Centre international de calcul. Cette diminution est en partie annulée par l'accroissement des ressources au titre du consensus de São Paulo, nécessaire en particulier pour appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD);
 - ii) Une diminution de 395 200 dollars au titre du sous-programme 2, dont 193 200 dollars pour les postes et 202 000 dollars pour les autres objets de dépense, due à la suppression de trois postes d'agent des services généraux parallèlement à la création de deux postes P-2, qui permettraient d'exécuter plus efficacement les activités prescrites à l'issue de la onzième session de la Conférence, et à une réduction des dépenses autres que les postes, proposée au vu de l'expérience;
 - iii) Une réduction de 234 700 dollars au titre du sous-programme 3, dont 185 600 dollars pour les postes et 49 100 dollars pour les autres objets de dépense, due à la suppression d'un poste d'agent des services généraux et à un recours accru aux moyens internes pour les éléments relevant des autres objets de dépense;
 - iv) Une diminution nette de 486 800 dollars au titre du sous-programme 4, résultant d'une réduction de 500 100 dollars pour les postes liée au transfert de deux postes (1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) vers le sous-programme 5 du fait des activités découlant du consensus de São Paulo (voir par. 12.3), et d'une augmentation de 13 300 dollars pour les autres objets de dépense, essentiellement liée à la production des publications et matériels techniques du sous-programme;

- v) Une augmentation de 788 200 dollars au titre du sous-programme 5, dont 715 400 dollars pour les postes et 72 800 dollars pour les activités découlant du consensus de São Paulo, décrites au paragraphe 12.4;
- d) Une diminution nette de 739 400 dollars dans la composante Appui au programme, qui résulte d'une augmentation de 130 000 dollars au titre des postes et d'une baisse de 869 400 dollars au titre des autres objets de dépense, découlant de : i) la suppression d'un poste d'agent des services généraux et la création d'un poste P-2 en informatique (il s'agit de renforcer les activités de mise au point des applications en remplacement des simples services d'appui assurés par un agent des services généraux); ii) l'effet-report de la création d'un poste D-2 pendant l'exercice 2004-2005; iii) la réduction des dépenses autres que les postes (services contractuels, dépenses d'exploitation, achat et remplacement de matériel de bureau, etc.) au vu de la structure de dépenses constatée.
- 12.12 Pendant l'exercice biennal 2006-2007, des ressources extrabudgétaires d'un montant prévu de 61 146 400 dollars (soit 35,2 % du montant total affecté au programme) compléteront les ressources provenant du budget ordinaire pour financer diverses activités, telles que des services consultatifs techniques, des formations, des ateliers, des séminaires et des projets opérationnels. La baisse de 749 200 dollars par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la non-reconduction des crédits qui avaient été ouverts pour la onzième session de la Conférence à São Paulo et qui correspondaient à des dépenses non renouvelables, parallèlement à une augmentation des ressources consacrées aux activités de coopération technique.
- 12.13 Le montant des ressources spécialement affectées aux activités de suivi et d'évaluation, en application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, serait de 963 300 dollars prélevés sur le budget ordinaire (918 300 dollars au titre des postes et 45 000 dollars au titre des autres objets de dépense, sous Direction exécutive et administration et dans les sous-programmes 1 à 5) et 82 000 dollars prélevés sur les fonds extrabudgétaires.
- 12.14 Le tableau 12.3 donne la répartition en pourcentage des ressources prévues pour le programme pour l'exercice biennal 2006-2007.
- 12.15 La répartition des ressources est résumée dans les tableaux 12.4 et 12.5.

Tableau 12.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs		
1. CNUCED	0,1	–
2. Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes	0,1	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,2	–
Total partiel (A)	0,4	–
B. Direction exécutive et administration	5,9	4,1
Total partiel (B)	5,9	4,1
C. Programme de travail		
1. Mondialisation, interdépendance et développement	15,5	11,4
2. Investissement, entreprises et technologie	20,2	16,0
3. Commerce international	20,5	22,0

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
4. Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines	11,9	34,7
5. Besoins spéciaux des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, et problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit	4,9	3,5
Total partiel (C)	73,0	87,6
D. Appui au programme	20,7	8,3
Total partiel (D)	20,7	8,3
Total	100,0	100,0

Tableau 12.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	2002-2003 <i>Dépenses effectives</i>	2004-2005 <i>Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	2006-2007 <i>Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	371,2	571,8	(89,0)	(15,6)	482,8	23,0	505,8
B. Direction exécutive et administration	7 468,7	6 602,5	14,8	0,2	6 617,3	460,4	7 077,7
C. Programme de travail	65 197,7	83 575,3	(1 457,8)	(1,7)	82 117,5	6 098,6	88 216,1
D. Appui au programme	19 627,5	24 052,7	(739,4)	(3,1)	23 313,3	1 265,8	24 579,1
Total (1)	92 665,1	114 802,3	(2 271,4)	(2,0)	112 530,9	7 847,8	120 378,7

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 <i>Dépenses effectives</i>	2004-2005 <i>Montant estimatif</i>	2006-2007 <i>Montant estimatif</i>
Total (2)	49 251,1	61 895,6	61 146,4
Total [(1) + (2)]	141 916,2	176 697,9	181 525,1

Tableau 12.5

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004-2005	2006-2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004-2005	2006-2007
			2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	6	6	–	–	–	–	6	6
D-1	17	18	–	–	2	2	19	20
P-5	46	45	–	–	5	5	51	50
P-4/3	126	128	–	–	2	2	128	130
P-2/1	31	34	–	–	9	9	40	43
Total partiel	228	233	–	–	18	18	246	251
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	12	12	–	–	–	–	12	12
Autres classes	155	148	–	–	18	18	173	166
Total partiel	167	160	–	–	18	18	185	178
Total	395	393	–	–	36	36	431	429

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 482 800 dollars

Onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- 12.16 La onzième session de la Conférence a eu lieu à São Paulo (Brésil) en juin 2004. Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX), en date du 30 décembre 1964, l'Assemblée générale fixe la date et le lieu des sessions de la Conférence en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du commerce et du développement. La douzième session de la Conférence devrait avoir lieu en 2008 et les préparatifs devraient commencer en 2007.

Conseil du commerce et du développement

- 12.17 Le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Il rend compte de ses activités à la Conférence ainsi qu'à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Il se réunit chaque année en session ordinaire et peut se réunir en réunions directives trois fois par an. Le Conseil est secondé par le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme dans le cadre de la supervision du programme de travail, y compris la coopération technique.

Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement

- 12.18 À la neuvième session de la Conférence, trois commissions intergouvernementales ont été mises en place en tant qu'organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement (voir A/51/308, par. 107 à 111) et chargées de réaliser des travaux directifs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs, comme on le verra plus loin. Les commissions se réunissent une fois par an.
- 12.19 La Commission du commerce des biens et services et des produits de base est chargée notamment d'aider les pays en développement à mieux s'intégrer dans le système commercial international et à en tirer parti, à exploiter au maximum les perspectives qu'offrent les accords du Cycle d'Uruguay en matière de commerce international de biens et de services et de produits de base, et s'intéresse entre autres au renforcement de la capacité des pays en développement dans le secteur des services.
- 12.20 La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes examine notamment les obstacles qui s'opposent à une participation effective au commerce et aux investissements internationaux et les questions liées au droit de la concurrence ayant des incidences sur le développement. Conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1994, la Commission est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés ou en développement. La Commission est également dotée de deux organes d'experts subsidiaires permanents, à savoir le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence et le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.
- 12.21 La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement est chargée des questions liées au développement des entreprises, à l'infrastructure des services pour le développement, à l'efficacité commerciale et à la mondialisation et aux stratégies de développement, l'accent étant mis sur les expériences réussies en matière de développement.
- 12.22 Conformément au paragraphe 114 du document final de la neuvième session de la Conférence (Déclaration de Midrand et « Un partenariat pour la croissance et le développement ») (A/51/308), chaque commission peut convoquer des réunions d'experts afin de bénéficier de contributions techniques de plus haut niveau. Il ne peut y avoir plus de 10 réunions d'experts par an au total, y compris les sessions des deux organes d'experts subsidiaires permanents de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes. Les observations des experts sont communiquées à leur commission de tutelle, qui peut les transmettre au Conseil s'il y a lieu.

Commission de la science et de la technique au service du développement

- 12.23 Créée par l'Assemblée générale par sa résolution 46/235 du 13 avril 1992, la Commission (intergouvernementale) de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines de sa compétence. La Commission se compose de 33 membres et, conformément à la résolution 2002/37 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 2002, se réunit une fois par an et fait rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil économique et social en date du 30 juillet 1993, elle bénéficie de conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers qui se réunissent entre ses sessions pour examiner des questions précises dans le domaine de la science et

de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission.

Tableau 12.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	571,8	482,8	–	–
Total	571,8	482,8	–	–

12.24 Le montant de 482 800 dollars, qui représente une diminution de 89 000 dollars, se décompose comme suit : a) 96 600 dollars destinés aux préparatifs de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à savoir : i) 26 500 dollars pour les autres dépenses de personnel; ii) 48 300 dollars pour les frais de voyage du personnel assurant les services nécessaires à diverses réunions préparatoires; et iii) 21 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement; b) 110 300 dollars pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance de 16 experts participant à titre individuel aux travaux de la Commission de l’investissement, de la technologie et des questions financières connexes; et c) 275 900 dollars pour les frais de voyage de 33 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement et pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts prenant part aux travaux du groupe spécial d’experts intersessions. La diminution correspond à des crédits affectés à l’organisation de la Conférence tenue en 2004 et qui ne seront pas nécessaires en 2006-2007, puisque la prochaine session aura lieu en 2008.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 617 300 dollars

12.25 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l’action des départements organiques et de la gestion et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin, coordonne les politiques et donne son approbation de principe aux travaux de fond conformément aux objectifs et stratégies de l’organisation en matière de programmes.

12.26 Le Bureau du Secrétaire général aide le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint à s’acquitter des responsabilités qui leur incombent en matière d’administration. Il comprend le Groupe de la planification et de l’évaluation des programmes, qui se charge des tâches suivantes :

- a) Planification des politiques et approbation, notamment approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED – y compris le contenu des sites Web de la Conférence – et planification et coordination des réunions intergouvernementales et des réunions d’experts;

- b) Planification et contrôle des programmes, notamment aspects du budget ayant trait aux programmes, Plan-programme biennal et priorités;
- c) Contrôle et évaluation internes, notamment suivi et évaluation de l'exécution des programmes, coordination et suite donnée à l'auto-évaluation des programmes;
- d) Interaction et coordination avec les organismes des Nations Unies;
- e) Supervision du bureau de New York de la CNUCED.

Tableau 12.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire de la CNUCED une entité plus utile aux États membres et veiller l'exécution intégrale des mandats prescrits

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure reconnaissance par les États membres de la pertinence des travaux de la CNUCED	<p>a) Nombre d'États membres représentés aux sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 109 pays 2004-2005 (estimation) : 114 pays 2006-2007 (objectif) : 120 pays</p>
b) Les mandats sont intégralement exécutés	<p>b) Recommandations issues des évaluations approuvées par les organes intergouvernementaux de la CNUCED intégralement mises en œuvre dans les délais prescrits</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : mise en œuvre à 100 % 2004-2005 (estimation) : mise en œuvre à 100 % 2006-2007 (objectif) : mise en œuvre à 100 %</p>
c) Meilleure intégration de la problématique hommes-femmes dans les travaux de la CNUCED	<p>c) Nombre d'initiatives et d'activités menées en coopération, tenant compte de la problématique hommes-femmes</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 10 initiatives 2004-2005 (estimation) : 8 initiatives 2006-2007 (objectif) : 10 initiatives</p>
d) Programme de travail exécuté grâce à une bonne gestion des ressources humaines et financières	<p>d) i) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : un poste reste vacant pendant 270 jours en moyenne</p>

2004-2005 (estimation) : un poste reste vacant pendant 195 jours en moyenne
2006-2007 (objectif) : un poste reste vacant pendant 140 jours en moyenne

ii) Utilisation intégrale et efficace des ressources

Mesure des résultats :

2002-2003 : utilisation de 99 % des fonds disponibles

2004-2005 (estimation) : utilisation de 99 % des fonds disponibles

2006-2007 (objectif) : utilisation de 99 % des fonds disponibles

Facteurs externes

12.27 Dans cette composante, les objectifs devraient être atteints et les réalisations escomptées se concrétiser si tous les intervenants participent pleinement.

Produits

12.28 Au cours de l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, selon les besoins (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence (1);
 - ii) Conseil du commerce et du développement : services fonctionnels destinés aux réunions. Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du consensus de São Paulo et préparatifs de l'examen (10); services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (40);
 - iii) Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme (24);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de séance ou de travail, selon les besoins (2); études d'évaluation approfondies de programmes de coopération technique (2);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : groupe d'experts de haut niveau participant aux sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : rapport annuel de la CNUCED (2);

- ii) Communiqués de presse, conférences de presse : conférences de presse et exposés du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint;
- iii) Documentation à l'intention des réunions interinstitutions : contributions de fond aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat et de ses organes subsidiaires et en vue des réunions et activités interinstitutions, selon les besoins (10).

Tableau 12.8

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	6 425,9	6 425,9	24	24
Autres objets de dépense	176,6	191,4	–	–
Total partiel	6 602,5	6 617,3	24	24
Fonds extrabudgétaires	2 501,6	2 525,7	1	1
Total	9 104,1	9 143,0	25	25

12.29 Le montant de 6 617 300 dollars comprend : a) 6 425 900 dollars pour le maintien de 13 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et de 11 postes d'agent des services généraux, dont 2 d'agent de première classe. Sur ces postes, 4 (1 P-5, 1 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux) sont affectés au Bureau de New York de la CNUCED; et b) 191 400 dollars au titre des autres dépenses, correspondant à une augmentation de 14 800 dollars, qui permettra de faire appel aux services de consultants pour des tâches nécessaires à la préparation de la douzième session de la Conférence pour lesquelles les compétences requises ne sont pas disponibles en interne.

C. Programme de travail

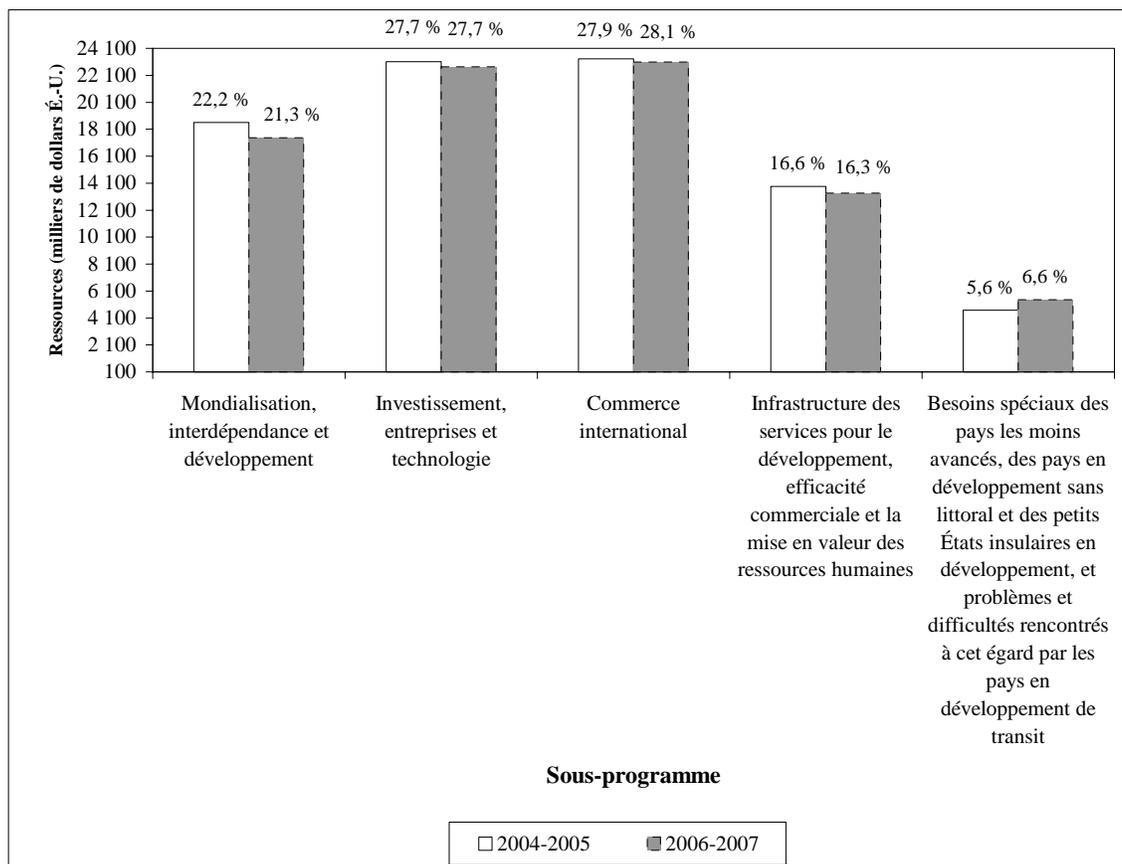
Tableau 12.9

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
1. Mondialisation, interdépendance et développement	18 602,8	17 473,5	60	59
2. Investissement, entreprises et technologie	23 115,8	22 720,6	85	84
3. Commerce international	23 319,3	23 084,6	85	84
4. Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et la mise en valeur des ressources humaines	13 860,7	13 373,9	52	50

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
5. Besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit	4 676,7	5 464,9	16	19
Total partiel	83 575,3	82 117,5	298	296
Fonds extrabudgétaires	53 347,9	53 558,6	17	17
Total	136 923,2	135 676,1	315	313

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Mondialisation, interdépendance et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 473 500 dollars

A. Mondialisation, interdépendance et développement

- 12.30 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de la mondialisation et des stratégies du développement. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 1A du programme 10 du Plan-programme biennal et priorités pour l'exercice 2006-2007.
- 12.31 La bonne exécution du sous-programme contribuera à la formulation et à l'exécution de stratégies de développement propres à favoriser l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, ainsi qu'aux efforts visant à accroître la cohérence de la prise de décisions s'agissant de l'économie mondiale. La Division contribue aussi à l'élaboration du rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence et du *Rapport sur les pays les moins avancés*.

Tableau 12.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir, aux niveaux national, régional et international, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, fondées sur une accumulation plus rapide de capital et sur l'accroissement du profit tiré de la mondialisation, dans le contexte d'une interdépendance toujours plus grande des systèmes commerciaux et financiers internationaux et des stratégies de développement nationales, en veillant à assurer leur cohérence

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension des options de politique générale aux niveaux national et international et de leurs implications, d'où une croissance plus rapide et plus stable et un recul de la pauvreté dans les pays en développement, grâce à la promotion de politiques appropriées

a) Nombre d'approbations par des États Membres des recommandations de politique générale et des conclusions des recherches effectuées

Mesure des résultats :

2002-2003 : 25 approbations

2004-2005 (estimation) : 26 approbations

2006-2007 (objectif) : 26 approbations

b) Progrès réalisé sur la voie du règlement des problèmes découlant de la dette des pays en développement, grâce à une meilleure gestion et à un allègement de cette dette

b) i) Nombre d'institutions utilisant le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)

Mesure des résultats :

2002-2003 : 88 institutions

2004-2005 (estimation) : 95 institutions

2006-2007 (objectif) : 100 institutions

	ii) Augmentation du nombre de pays dont la situation se sera améliorée au regard de la dette ou qui auront obtenu des engagements d'autres pays à cette fin
	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 17 pays 2004-2005 (estimation) : 18 pays 2006-2007 (objectif) : 19 pays
c) Amélioration des données statistiques et tirées de l'expérience, ainsi que des éléments d'information dont disposent les décideurs, aux niveaux national et international, lorsqu'ils conçoivent les politiques commerciales, financières et économiques et les stratégies de développement	c) Nombre d'utilisateurs extérieurs qui auront demandé que leur soient communiqués des documents d'information et des publications statistiques sous forme électronique et sur papier
	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 10 000 demandes 2004-2005 (estimation) : 21 400 demandes 2006-2007 (objectif) : 25 000 demandes
d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel et de la coopération internationale pour le développement de l'économie palestinienne grâce à l'amplification des activités de la CNUCED dans ce domaine, financées par des ressources adéquates	d) Nombre de mesures politiques et législatives et d'initiatives en matière de coopération internationale qui auront été prises
	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 8 mesures/initiatives 2004-2005 (estimation) : 10 mesures/initiatives 2006-2007 (objectif) : 10 mesures/initiatives

Facteurs externes

- 12.32 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les programmes de coopération technique ne souffrent pas d'un déficit de financement important; c) les conditions politiques et la situation sur le plan de la sécurité dans le territoire palestinien et dans la région sont favorables.

Produits

- 12.33 Les produits pour l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux séances de la Deuxième Commission (5);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution aux rapports sur la coopération Sud-Sud (en fonction des besoins); contribution aux rapports sur le financement du développement (2); rapports sur la crise de la dette extérieure et le développement (2);

- ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels nécessaires aux réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, en fonction des besoins (12);
 - iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au *Rapport sur la situation et les perspectives économiques dans le monde* (2);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports spéciaux sur les questions relatives à l'économie mondiale, dans l'optique du développement (en fonction des besoins) (2); rapports sur l'assistance apportée par la CNUCED au peuple palestinien (2); aperçu du *Rapport sur le commerce et le développement* (2);
 - v) Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme : services fonctionnels nécessaires aux réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Groupes spéciaux d'experts : huit réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : activités de recherche en cours et à venir sur les politiques macroéconomiques et de développement et l'interdépendance mondiale (2); réunions du groupe consultatif sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) (2); stratégies d'endettement tolérable et de développement (1); politiques de développement, gouvernance économique et cohérence des politiques dans une économie mondiale qui se mondialise (2); gouvernance dans les domaines des finances et de la dette (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Development and Globalization: Facts and Figures* (Développement et mondialisation : faits et chiffres) (1); *Rapport sur le commerce et le développement* (2); *Manuel de statistique de la CNUCED* (papier et CD-Rom) et version en ligne du manuel (2);
 - ii) Publications isolées : questions d'actualité touchant la mondialisation et les politiques de développement (2); documents de synthèse établis par le Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (14); *Issues in international monetary and financial policies and globalization* (Questions relatives aux politiques financières et monétaires internationales et à la mondialisation) (répertoire) (2); principales conclusions du dialogue à haut niveau sur la dette souveraine et le développement durable (1); maintenir un niveau d'endettement à long terme tolérable (1); actes de la conférence interrégionale sur la gestion de la dette (2); documents de synthèse de la CNUCED (14);

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : organisation de conférences et de séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation sur l'ordre du jour économique international et autres activités de renforcement des capacités;
 - iv) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, pochettes de documentation : brève description des produits et services fournis par le programme SYGADE; rapport annuel du SYGADE; brochure du SYGADE sur la gestion de la dette;
 - v) Communiqués de presse, conférences de presse : points de presse et interviews sur l'assistance apportée par la CNUCED au peuple palestinien; points de presse et interviews pour faire connaître les résultats des recherches et les propositions d'action sur la mondialisation, les stratégies de développement, la gouvernance économique et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur;
 - vi) Supports techniques : Manuel de l'utilisateur du SYGADE; bulletin d'information du SYGADE; documents d'appui technique pour le SYGADE; manuel de l'utilisateur du modèle sur le niveau d'endettement tolérable (DSM+); DSM+ et mises à jour; Analyse du portefeuille de la dette; Développement et mondialisation : faits et chiffres (GlobStat) (électronique); cadre de simulation macroéconomique pour la Palestine – commerce et main-d'œuvre : logiciel; actes des réunions techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement; rapports aux réunions du Club de Paris sur la situation et les perspectives économiques des pays qui demandent un rééchelonnement de leur dette; matériel de formation à l'intention du personnel des ministères compétents et des banques centrales de certains pays en développement sur l'élaboration de stratégies et de politiques visant à maintenir la dette à long terme à un niveau tolérable; bulletin des prix des produits de base de la CNUCED (en ligne, mensuel); bibliothèque virtuelle des publications de la CNUCED; portail Internet de la CNUCED sur les statistiques; site Web de la CNUCED; mises à jour de la version 6 du SYGADE; mise à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les stratégies de développement et stratégies macroéconomiques, la dette et le financement du développement, l'assistance au peuple palestinien et le SYGADE;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : renforcement des capacités en vue de la création de bases de données statistiques et de centres de référence, en fonction des besoins; conseils sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour permettre aux pays en développement d'être mieux à même de formuler des stratégies de développement et pour accroître la cohérence de la prise de décisions s'agissant des questions économiques mondiales, aux niveaux national, régional et international; apport d'un appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement;

renforcement de la capacité de négociation des pays en développement débiteurs pour la renégociation de la dette au Club de Paris; renforcement de la capacité de certains pays en développement de maintenir leur dette à long terme à un niveau tolérable; renforcement de la capacité de l’Autorité palestinienne dans les domaines de la facilitation du commerce et de la politique commerciale (en fonction des besoins); renforcement de la capacité technique des pays en développement et des pays en transition à comptabiliser et suivre leur dette extérieure, y compris questions de gouvernance; coordination de projets de coopération technique intéressant le peuple palestinien, dans les domaines de la politique financière et des politiques d’investissement, et appui technique; coordination de projets de coopération technique intéressant le peuple palestinien, dans les domaines de la politique commerciale et de la facilitation du commerce, et appui technique;

- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : formation d’administrateurs de certains pays au SYGADE (statistique et analyse de la dette); formation d’administrateurs de certains pays à la conception de politiques et d’arrangements propres à assurer un endettement à long terme tolérable; ateliers de formation sur les politiques d’investissement et la politique commerciale à l’intention de membres de l’Autorité palestinienne et de participants du secteur privé;
- iii) Projets opérationnels : installation, mise à jour et exploitation du programme SYGADE.

B. Développement de l’Afrique

12.34 L’exécution de ce sous-programme relève de la responsabilité du Bureau du Coordonnateur spécial pour l’Afrique, qui fait partie de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 1B du programme 10 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Le Bureau effectuera des travaux de recherche analytique pour déterminer les divers facteurs ayant une incidence sur le développement économique de l’Afrique. Il favorisera l’émergence d’un consensus au sein de la communauté internationale du développement sur les options fondamentales les mieux à même de permettre à l’Afrique de surmonter les difficultés qui sont les siennes en matière de développement.

Tableau 12.11

Objectifs de l’exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l’Organisation : Promouvoir le développement économique de l’Afrique et une intégration réussie et plus complète des pays africains à l’économie mondiale

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Plus grande diversité des orientations fondamentales à adopter aux niveaux national et international pour promouvoir le

a) Augmentation du nombre d’approbations des orientations fondamentales par des États africains

développement de l'Afrique dans les domaines de compétence de la CNUCED	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 24 approbations dans des articles et interviews 2006-2007 (objectif) : 30 approbations dans des articles et interviews
b) Utilisation accrue des services fournis à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de diverses initiatives intergouvernementales et interinstitutions concernant l'Afrique	b) Augmentation du nombre de demandes d'assistance à l'appui du Nouveau Partenariat et d'autres initiatives du même ordre <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 4 demandes d'assistance 2006-2007 (objectif) : 6 demandes d'assistance

Facteurs externes

- 12.35 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et des statistiques à jour sont disponibles au niveau des pays et au niveau régional; b) les États membres sont disposés à adopter les politiques et à prendre les mesures voulues; c) il n'y a pas de déficit de financement important.

Produits

- 12.36 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions de l'Assemblée générale (en fonction des besoins) (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : rapport de synthèse du Secrétaire général sur l'Afrique sur les progrès de la mise en œuvre et sur l'appui international (2); contribution au rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels nécessaires aux réunions : réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (en fonction des besoins) (12);
 - iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires (en fonction des besoins) (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit (en fonction des besoins) (2);

- iv) Comité du programme et de la coordination : services fonctionnels nécessaires aux réunions du Comité (en fonction des besoins) (1);
- v) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants : rapports analytiques sur le développement économique en Afrique (aperçu) (2); rapports sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique (2);
- vi) Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme : services fonctionnels nécessaires aux réunions du Groupe de travail (4);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes spéciaux d'experts sur le développement économique en Afrique (2);
- viii) Assistance aux représentants et rapporteurs : contribution à l'élaboration et à l'application du plan d'action relevant du NEPAD, en fonction des besoins (1); rapport sur le segment du NEPAD relatif à l'agriculture, à l'accès aux marchés et à la diversification (2); service des conférences et réunions d'experts et du comité directeur du NEPAD et études et documents à leur intention (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : Développement économique en Afrique (*Economic development in Africa*) (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : organisation de conférences et d'exposés sur des questions relatives au développement en Afrique à l'intention de divers publics, notamment la société civile et les milieux universitaires; séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec les stages de formation de la CNUCED et autres activités de renforcement des capacités;
 - iii) Communiqués de presse, conférences de presse : communiqués de presse, conférences de presse et interviews destinés à faire connaître les résultats des travaux de recherche et les propositions en matière de politique économique en Afrique (en fonction des besoins);
 - iv) Supports techniques : documents ponctuels établis à l'occasion de recherches internes.

Tableau 12.12

Ressources nécessaires : Sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	15 321,1	15 087,3	60	59
Autres objets de dépense	3 281,7	2 386,2	–	–
Total partiel	18 602,8	17 473,5	60	59
Fonds extrabudgétaires	6 925,4	6 992,3	1	1
Total	25 528,2	24 465,8	61	60

- 12.37 Le montant prévu (17 473 500 dollars) se décompose comme suit : a) 15 087 300 dollars correspondant au financement de 59 postes; et b) 2 386 200 dollars correspondant aux Autres objets de dépense (consultants et experts, voyages du personnel, services contractuels d'édition et d'impression des publications, dossiers et études de presse et services fournis à la CNUCED par le Centre international de calcul). La baisse de 233 800 dollars à la rubrique Postes est due à des changements dans le tableau d'effectifs, à savoir d'une part la suppression de deux postes d'agent des services généraux (autres classes) par suite d'une augmentation de la productivité due à des investissements informatiques et à l'acquisition de connaissances informatiques par le personnel, et d'autre part l'introduction d'un poste P-3 au sous-programme 1B, le consensus de Sao Paulo ayant créé de nouveaux besoins, en particulier pour l'appui au NEPAD. La baisse de 895 000 dollars au titre des Autres objets de dépense résulte de la structure des dépenses constatée et d'un recours accru à l'impression interne.
- 12.38 En outre, un montant estimatif de 6 992 300 dollars est prévu au titre des fonds extrabudgétaires destinés à financer entre autres : a) des services consultatifs, à la demande des gouvernements, destinés à renforcer les capacités techniques de 64 pays en développement et pays à économie en transition s'agissant de la comptabilisation, du suivi et de l'analyse de leur dette extérieure et intérieure; b) la formation de groupe au système SYGADE; c) un projet opérationnel d'installation, de mise à jour et d'entretien du système SYGADE; et d) des services d'appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement.

Sous-programme 2
Investissement, entreprises et technologie

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 720 600 dollars

- 12.39 Ce sous-programme est placé sous la responsabilité de la Division de l'investissement, du développement des entreprises et de la technologie. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 2 du programme 10 du plan-programme pour la période 2006-2007. Les activités prévues visent à aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à élaborer et appliquer des politiques actives de renforcement des capacités de production et de la compétitivité internationale par divers moyens (traitement intégré des investissements,

responsabilité des entreprises, transfert de technologies et innovation, développement des entreprises). La Division apporte aussi une contribution au rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence et au Rapport sur les pays les moins avancés.

Tableau 12.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les pays en développement et les pays en transition tirent profit de l'accroissement des flux d'investissement internationaux et des transferts de technologie, ainsi que de la compétitivité internationale accrue de leurs entreprises

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue au niveau national de débattre des enjeux associés à l'investissement international et de leur incidence sur le développement	<p>a) Nombre de décideurs et autres parties prenantes ayant déclaré être mieux à même de débattre des questions relatives à l'investissement international</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 140 communications affirmant l'utilité des publications relevant du sous-programme 2004-2005 (estimation) : 140 communications affirmant l'utilité des publications relevant du sous-programme 2006-2007 (objectif) : 160 communications affirmant l'utilité des publications relevant du sous-programme</p>
b) Meilleure compréhension des politiques permettant d'attirer et d'exploiter au mieux les investissements étrangers directs et les transferts de technologie, ainsi que de l'incidence des accords internationaux sur le développement	<p>b) Nombre de recommandations de politique générale prises en compte par les États Membres</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 18 recommandations prises en compte 2004-2005 (estimation) : 20 recommandations prises en compte 2006-2007 (objectif) : 25 recommandations prises en compte</p>
c) Amélioration des possibilités offertes aux entreprises des pays en développement d'accroître leur compétitivité grâce au resserrement des liens entre entreprises nationales et étrangères et meilleure compréhension des questions nouvelles qui se posent dans les domaines suivants : normes en matière de comptabilité et d'établissement de rapports, responsabilité des entreprises, transparence, bonnes pratiques de la part des entreprises	<p>c) Pourcentage de pays ayant déclaré que les conseils et l'assistance technique fournis par la CNUCED leur étaient utiles pour concevoir des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 60 % des pays 2004-2005 (estimation) : 65 % des pays 2006-2007 (objectif) : 70 % des pays</p>

Facteurs externes

- 12.40 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et des statistiques à jour sont disponibles au niveau des pays et au niveau régional; b) il n'y a pas de manque à recevoir important s'agissant des fonds extrabudgétaires et des compétences techniques nécessaires pour les produits envisagés en matière de coopération technique; et c) il y a une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour que l'investissement et les flux financiers internationaux profitent aux pays en développement et aux pays en transition.

Produits

- 12.41 Les produits pour l'exercice biennal seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la science et la technique au service du développement (1);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels nécessaires aux réunions : réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence (en fonction des besoins) (12);
 - iii) Conseil économique et social : documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au rapport intitulé *World Economic Situation and Prospects* (2);
 - iv) Commission de la science et de la technique au service du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles de la Commission et de ses deux groupes d'experts (32);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Secrétaire général à la Commission de la science et de la technique au service du développement (2); rapports à la Commission à ses neuvième et dixième sessions et rapports destinés aux deux groupes de la Commission et émanant d'eux (8);
 - v) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions à déterminer par le Conseil (2);
 - vi) Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme : services fonctionnels nécessaires aux réunions du Groupe de travail (4);
 - vii) Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles de la Commission (20); service fonctionnel de quatre réunions d'experts sur des questions à déterminer par la Commission (24);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la Commission sur des questions à déterminer par elle (4); rapports aux réunions d'experts de la Commission sur des questions à déterminer par elle (4);

- viii) Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles de la Commission (10); service fonctionnel de deux réunions d'experts sur des questions à déterminer par la Commission (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la Commission sur des questions à déterminer par elle (2); rapports aux réunions d'experts de la Commission sur des questions à déterminer par elle (2);
- ix) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :
 - a. Services fonctionnels nécessaires à la session annuelle du Groupe (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : notes destinées aux sessions annuelles du Groupe (2);
- x) Groupes spéciaux d'experts : 19 réunions de groupes spéciaux d'experts sur la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement (liens, investissement direct à l'étranger) (2); nouvelles questions liées aux accords et dispositifs internationaux relatifs aux transferts de technologie (1); questions relatives aux accords internationaux sur les investissements compte tenu de la dimension développement (1); questions clés pour les pays en développement concernant l'investissement étranger (2); nouvelles applications des technologies : incidences pour les pays en développement (1); thèmes liés au *World Investment Report* (4); faciliter et favoriser une contribution positive des entreprises au développement économique et social des pays en développement hôtes (2); méthodologie et examen des conclusions de la série intitulée *Investment Policy Review* (1); meilleures pratiques en matière de comptabilité et d'information financière (1); échange d'expérience en matière de développement des entreprises et de compétitivité (1); mesures faisant suite au *Investment Policy Review* (1); politiques concernant le transfert international de technologie et la propriété intellectuelle au service du développement (1); défense des politiques dans le domaine de la promotion de l'investissement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Information and Communication Technology Development Indices* (1); *International Investment Instruments: A Compendium* (4); *Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations* (2); *Review of International Accounting and Reporting Issues* (2); *Transnational Corporations Journal* (6); *World Investment Directory Regional Series* (publication sur papier et sur CD-ROM), avec tableaux statistiques (2); *World Investment Report* (publication sur papier et sur CD-ROM) (2); *World Investment Report* (aperçu) (2);
 - ii) Publications isolées : manuel à l'intention des réalisateurs et des utilisateurs d'indicateurs sur la responsabilité des entreprises (1); services consultatifs sur l'investissement et la formation (2); meilleures pratiques en matière de liens commerciaux aux fins du développement des petites et moyennes entreprises (1); contribution des entreprises au développement économique et social dans les pays en développement (1); Investissement étranger direct et développement : questions actuelles (10); *Guidance on Corporate Governance Disclosures* (guide sur l'information concernant la gouvernance des entreprises) (1); mesures prises dans le pays d'origine pour promouvoir l'investissement étranger direct et le transfert de technologie (2); *Examen de la politique d'investissement* (6); mesures en faveur de la

compétitivité à l'exportation des petites et moyennes entreprises des pays en développement, dans le nouveau système commercial international (1); série consacrée à la science et à la technique au service du développement (2); *Science, Technology and Innovation Policy Review* (2); deuxième série consacrée aux questions relatives aux arrangements internationaux en matière d'investissement (9); politiques de développement, en particulier politiques d'accroissement de la capacité de production et de la productivité (1); et troisième série d'études de cas sur le transfert de technologie et la propriété intellectuelle dans la perspective d'une intégration réussie dans l'économie mondiale (2);

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur les questions relative aux activités relevant du sous-programme;
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures concernant les services consultatifs sur l'investissement et la formation; brochure sur la science et la technique au service du développement; brochure à l'intention des utilisateurs de *Investment Compass*; documents d'information sur les activités du sous-programme; documents d'information sur les questions relatives à l'investissement étranger direct; dossiers sur l'investissement; opuscules et brochures sur certains aspects du sous-programme, compte tenu du mandat défini par la Conférence à sa onzième session; rapport sur le programme de travail relatif aux accords d'investissement internationaux;
 - v) Communiqués de presse, conférences de presse : lancement du *World Investment Report* dans plusieurs pays; annonces à la presse concernant le lancement d'autres publications; points de presse, interviews et conférences de presse sur les produits du programme;
 - vi) Supports techniques : site Web de la Division de l'investissement, du développement des entreprises et de la technologie; bases de données sur les flux d'investissement étranger direct; les plus grandes sociétés transnationales; acquisitions et fusions transfrontières; bulletin d'information sur les normes internationales de comptabilité et de publication; guides sur l'investissement dans les pays les moins avancés; réseau consacré à la science et à la technique au service du développement; supports techniques pour le programme de formation consacré au transfert de technologie et à la propriété intellectuelle; matériel de formation sur les liens entre les sociétés transnationales et les petites et moyennes entreprises;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs à l'appui du développement du secteur de l'assurance dans les pays en développement, en particulier en Afrique, notamment par l'apport d'une assistance aux responsables de la réglementation prudentielle et aux entreprises des pays en développement en matière d'automatisation des opérations d'assurance; conseils consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux concernant les arrangements bilatéraux et régionaux relatifs à l'investissement; assistance aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux en vue de renforcer leurs travaux d'analyse et de recherche sur l'investissement étranger direct; aide à des gouvernements, en particulier ceux des pays d'Afrique et des pays les moins avancés, ainsi qu'à des groupements régionaux ou sous-régionaux, pour qu'ils soient mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques qui leur permettront d'attirer des investissements étrangers directs et de les exploiter, ainsi que de comprendre les questions nouvelles qui se posent; assistance aux gouvernements et aux organismes de normalisation de la comptabilité des entreprises et

de l'information, en vue de l'application des normes et pratiques internationalement reconnues; Cadre directif pour attirer les investissements étrangers (FORINVEST) : aide aux pays en développement concernant les politiques, textes législatifs et codes régissant les investissements, les politiques sectorielles régissant les activités des multinationales dans certains secteurs, et les mécanismes permettant d'attirer des investissements internationaux et d'en tirer parti; aide aux pays en développement pour l'application et le suivi des recommandations faites dans les *Investment Policy Reviews*; aide aux pays en développement pour qu'ils puissent attirer des investissements internationaux et obtenir des transferts de technologie, conformément à leurs objectifs nationaux, de façon à tirer parti des possibilités qui se présentent à l'échelle régionale ou mondiale et se placer dans une perspective à moyen et à long terme; aide aux pays en développement et aux pays en transition pour qu'ils puissent renforcer leurs institutions dans le domaine de l'investissement, leurs modes de fonctionnement, leurs procédures d'approbation, leurs systèmes de contrôle des flux d'investissements, et les activités qu'ils mènent pour se rendre plus attrayants pour les investisseurs; assistance technique aux gouvernements des pays les moins avancés pour l'élaboration, la production et la diffusion de guides objectifs et informatifs sur l'investissement; assistance technique aux organismes publics compétents pour l'établissement de statistiques sur l'investissement étranger direct;

- ii) Stages, séminaires et ateliers : assistance aux autorités de réglementation de l'assurance dans les pays en développement et cours supérieurs à l'intention des responsables de l'élaboration et de l'application de la réglementation (séminaires régionaux); renforcement des capacités de promotion de l'investissement suite à la onzième session de la Conférence, consacrée au partenariat pour le développement (séminaires et ateliers); investissement étranger direct : incidences sur le développement et politiques y relatives, notamment tables rondes pour la diffusion du *World Investment Report* et sur les secteurs prioritaires pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (séminaires et ateliers); liens entre les sociétés transnationales et les petites et moyennes entreprises, notamment liens technologiques (séminaires et ateliers); valorisation des ressources humaines nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques nationales intégrées en matière d'investissement (séminaires et ateliers); dispositifs internationaux en matière de transferts de technologie, d'accès aux technologies et de propriété intellectuelle (séminaires et ateliers); rapports entre le commerce et les investissements, rôle des dispositifs d'investissement international dans le processus de développement, notions clefs et incidences des accords internationaux d'investissement sur le développement (séminaires et ateliers);
- iii) Projets opérationnels : liens et programmes de renforcement des capacités propres à promouvoir la création de structures d'appui durables pouvant aider les entrepreneurs à créer des petites et moyennes entreprises novatrices et compétitives sur le plan international (programme EMPRETEC) dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et dans les pays en transition; projets nationaux et régionaux visant à responsabiliser les entreprises et à en améliorer le mode de direction; harmonisation grâce à l'application des normes internationales.

Tableau 12.14

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	21 851,1	21 657,9	85	84
Autres objets de dépense	1 264,7	1 062,7	–	–
Total partiel	23 115,8	22 720,6	85	84
Fonds extrabudgétaires	9 705,8	9 775,7	3	3
Total	32 821,6	32 496,3	88	87

- 12.42 Le montant prévu (22 760 600 dollars) se décompose comme suit : a) 21 657 900 dollars correspondant au financement de 84 postes; et b) 1 062 700 dollars correspondant aux Autres objets de dépense (consultants et experts, voyages du personnel, services contractuels d'édition et d'impression des publications, dossiers et rapports). La baisse de 193 200 dollars à la rubrique Postes est due à des changements dans le tableau d'effectifs (suppression de trois postes d'agent des services généraux (autres classes) et introduction de deux postes P-2 en vue de renforcer le sous-programme dans le domaine des statistiques pour mieux répondre aux mandats définis lors de la onzième session de la Conférence). La baisse de 202 000 dollars au titre des Autres objets de dépense résulte de la structure des dépenses constatée et d'un recours accru à l'impression interne.
- 12.43 En outre, un montant estimatif de 9 775 700 dollars est prévu au titre des fonds extrabudgétaires destinés à financer entre autres : a) des travaux de recherche et d'analyse des politiques sur les questions relatives à l'investissement étranger direct en vue de l'élaboration de publications, brochures et autres documents prévus au sous-programme, notamment le *World Investment Report* et les guides sur l'investissement dans les pays les moins avancés; b) des services consultatifs et des stages de formation destinés, notamment, à favoriser le développement du secteur de l'assurance dans les pays en développement, à mettre les pays les moins avancés et les pays à économie en transition mieux à même d'attirer des investissements étrangers directs au service de leur développement, et à apporter un appui en matière de comptabilité des entreprises et d'information sur les sociétés, de statistiques sur l'investissement étranger direct, d'accords internationaux d'investissement, de transfert de technologie, d'accès aux technologies et de propriété intellectuelle; et c) des projets opérationnels liés aux programmes de la CNUCED en matière de renforcement des capacités visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises (EMPRETEC) et des projets opérationnels visant à améliorer la gouvernance des entreprises et à les rendre plus responsables.

**Sous-programme 3
Commerce international**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 23 084 600 dollars

- 12.44 Ce sous-programme relève de la responsabilité de la Division du commerce international des biens et services et des produits de base. Le programme de travail s'inspire du sous-programme 3 du programme 10 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

- 12.45 La bonne exécution des activités prévues dans ce sous-programme en vue d'apporter un appui aux pays en développement et aux pays en transition contribuera à : faire en sorte que le commerce international, le système commercial et les négociations concernant le commerce des biens et services contribuent au développement; renforcer les capacités d'analyse aux fins de l'élaboration des politiques et des négociations commerciales; renforcer la capacité de traiter des questions ayant trait à la concurrence et à la protection des consommateurs et de faire face aux pratiques anticoncurrentielles, ainsi que de tirer parti de la libéralisation et de la mondialisation; traiter les questions relatives au commerce, à l'environnement et au développement; et renforcer la contribution du secteur des produits de base au processus de développement. Le sous-programme centralise l'examen des questions relatives au commerce dans le cadre du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU. La Division contribue également à l'élaboration du rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement aux travaux de la douzième session de la Conférence, au rapport analytique sur le développement économique de l'Afrique, aux rapports sur les questions sectorielles et les préoccupations thématiques des pays les moins avancés ainsi qu'au Rapport sur les pays les moins avancés.

Tableau 12.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que le commerce international, le système commercial et les négociations concernant le commerce des biens et services contribuent au développement, et renforcer la contribution du secteur des produits de base au processus de développement pour que les pays en développement et les pays en transition soient pleinement intégrés à l'économie mondiale et en tirent profit.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension et capacité accrue des pays en développement d'analyser, de formuler et d'appliquer des politiques et des stratégies commerciales appropriées dans les domaines du commerce international, du système commercial international et des négociations commerciales, et capacité accrue de surmonter les difficultés liées à l'accès aux marchés et aux conditions d'entrée de leurs exportations

a) i) Participation accrue des pays en développement au commerce mondial et au système commercial international

Mesure des résultats :

2002-2003 : 66 % des propositions présentées à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont formulées par des pays en développement

2004-2005 (estimation) : 68 % des propositions présentées à la Conférence ministérielle de l'OMC sont formulées par des pays en développement

2006-2007 (objectif) : 70 % des propositions présentées à la Conférence ministérielle de l'OMC sont formulées par des pays en développement

ii) Nombre de recommandations de politique générale prises en compte par les États Membres

- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 10 recommandations
2004-2005 (estimation) : 12 recommandations
2006-2007 (objectif) : 15 recommandations
- b) Renforcement des capacités analytiques, statistiques et informationnelles aux fins de la prise de décisions aux niveaux national, régional et international, dans le domaine du commerce et des secteurs apparentés
- b) Augmentation du nombre d'utilisateurs inscrits et abonnés au Système d'analyse et d'information sur le commerce, au Système WITS (World Integrated Trade Solution) et au Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 18 000 utilisateurs et/ou fonctionnaires nationaux ayant reçu une formation
2004-2005 (estimation) : 30 000 utilisateurs et/ou fonctionnaires nationaux ayant reçu une formation
2006-2007 (objectif) : 30 000 utilisateurs et/ou fonctionnaires nationaux ayant reçu une formation
- c) Capacité accrue des pays en développement d'intégrer la production et le commerce des produits de base dans le processus de développement
- c) Nombre de pays dans lesquels des progrès sensibles ont été enregistrés s'agissant de la contribution des produits de base au développement
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 12 pays
2004-2005 (estimation) : 15 pays
2006-2007 (objectif) : 20 pays
- d) Capacité accrue des pays en développement de cerner les questions ayant trait à la concurrence et à la protection des consommateurs et d'y faire face, et de contrôler efficacement les pratiques commerciales restrictives
- d) Nombre de pays dans lesquels la législation relative à la concurrence ou à la protection des consommateurs a progressé, notamment par l'élaboration, l'adoption ou la révision d'instruments juridiques, ou par l'adoption de mesures visant à assurer l'application de ces instruments.
- Mesures des résultats :*
2002-2003 : 8 pays
2004-2005 (estimation) : 10 pays
2006-2007 (objectif) : 11 pays
- e) Capacité accrue des pays en développement de concilier les objectifs liés aux activités et aux politiques commerciales et les objectifs du développement durable, d'une manière mutuellement avantageuse dans le cadre du système commercial international
- e) Nombre de décisions prises par les pays en développement pour concilier les politiques commerciales et les objectifs du développement durable dans le cadre des débats et négociations internationaux, ou de mesures prises aux niveaux national, régional et international

Mesures des résultats :
2002-2003 : 30 décisions
2004-2005 (estimation) : 60 décisions
2006-2007 (objectif) : 90 décisions

Facteurs externes

- 12.46 Les objectifs du sous-programme pourront être atteints et les réalisations escomptées seront possibles si : a) la situation dans les États Membres et la capacité de ceux-ci se prêtent à l'adoption des politiques et à la consolidation des recommandations appropriées; b) les positions adoptées dans les réunions intergouvernementales sont favorables; et c) les donateurs sont disposés à financer les programmes de coopération technique et de renforcement des capacités.

Produits

- 12.47 Pendant l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels : séances de la Deuxième Commission, selon les besoins (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Rapport sur la situation économique et sociale dans le monde (1); contribution au rapport du Secrétaire général sur le financement du développement (2); rapport sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (1); rapports sur le commerce international et le développement (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels : réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, selon les besoins (12);
 - iii) Conseil économique et social : documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Rapport sur la situation et les perspectives économiques mondiales (1);
 - iv) Commission du développement durable : documentation à l'intention des organes délibérants : contributions aux rapports sur le suivi du Sommet mondial pour le développement durable concernant le commerce et le développement durable (2);
 - v) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels : sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les faits nouveaux et les questions issues du Programme de travail adopté à Doha qui intéressent tout particulièrement les pays en développement (2); rapports sur des sujets que choisira le Conseil (4);
 - vi) Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme : services fonctionnels : Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme (4);
 - vii) Commission du commerce des biens et services et des produits de base :

- a. Services fonctionnels : sessions annuelles de la Commission du commerce des biens et services et des produits de base (20); six réunions d'experts sur des sujets que choisira la Commission (36);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base selon les besoins (4); rapports sur l'application des conclusions et recommandations convenues (2); rapports sur des sujets que choisira la Commission (6); rapports à des réunions d'experts de la Commission sur des sujets que choisira la Commission (6);
- viii) Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes :
- a. Services fonctionnels : sessions annuelles de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contributions aux rapports à la Commission (2);
- ix) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence :
- a. Services fonctionnels : sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base sur l'examen du renforcement des capacités et de l'assistance technique en matière de droit et de politiques de la concurrence (2); rapports sur les questions relatives au droit et aux politiques de la concurrence (6);
- x) Conférences de négociation des Nations Unies sur certains produits de base : services fonctionnels : appui fonctionnel pour les conférences de négociation sur certains produits de base, sous réserve des demandes qui seront présentées par les organes internationaux s'occupant des produits de base (36);
- xi) Groupes spéciaux d'experts : 10 réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : compétitivité et diversification des produits de base (1); financement des produits de base et gestion des risques s'y rapportant (1); mécanismes de coopération sur les questions relatives au droit et aux politiques de la concurrence au niveau régional (1); réunions de l'Équipe spéciale internationale sur les produits de base et de ses organes subsidiaires (3); estimations quantitatives concernant les négociations de Doha sous l'angle du développement et des intérêts des pays en développement (1); compatibilité entre le système commercial multilatéral et les accords commerciaux régionaux; rôle de la science aux fins de l'établissement des normes environnementales et sanitaires en matière d'accès aux marchés (1); incidences des accords multilatéraux relatifs à l'environnement sur le commerce et l'investissement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : rôle des pays en développement dans le commerce international, notamment points de référence concernant le commerce et le développement (2); manuels sur le Système généralisé de préférences et études relatives à l'accès aux marchés (6); *Manuel des statistiques du commerce mondial des minéraux* (2); *Manuel sur la législation en matière de concurrence* (2); nouvelle géographie des relations économiques internationales, tout particulièrement dans le contexte du commerce et de la coopération Sud-Sud (1); série B : études analytiques sur le droit et les politiques de la concurrence (4); série C : développement et commerce des produits de base – études

analytiques (6); Examen du commerce, de l'environnement et du développement (2); série E : questions relatives au commerce international : perspectives de développement – études analytiques (7); série d'études sur le commerce, la pauvreté et les questions de développement multisectorielles connexes (2); série A : commerce international : questions systémiques et accès aux marchés – moyens propres à tirer parti sur le plan du développement du système commercial international et des séries de négociations commerciales (2); série D : commerce, environnement et développement – études analytiques (6); *Annuaire des produits de base de la CNUCED* (version imprimée et CD-ROM) (1); et *Étude mondiale sur les produits de base* (1);

- ii) Publications isolées : modalités d'ajustement et coûts découlant des accords commerciaux (1); analyses des incidences des accords multilatéraux relatifs à l'environnement sur le commerce et l'investissement (2); Équipe spéciale du renforcement des capacités pour le commerce et l'environnement : études thématiques et documents individuels (7); compétitivité et diversification des produits de base et financement des produits de base et gestion des risques y afférents (2); études relatives au Programme conjoint intégré d'assistance technique sur l'élaboration des politiques commerciales dans le cadre du nouveau système commercial multilatéral (3); questions relatives à certains produits de base et compilation de documents issus des réunions d'experts sur les produits de base (2); sélection de questions examinées lors des négociations commerciales internationales et moyens propres à tirer parti du développement (9); évaluation d'impact sur les services et le développement (2); études sur le droit et les politiques de la concurrence, y compris les mécanismes de coopération régionale en ce qui concerne la politique de la concurrence (3);
- iii) Opuscules, fiches d'information, cartes murales et pochettes d'information : brochures sur les activités liées au sous-programme; prospectus sur les produits de base; prospectus sur le financement des produits de base; Équipe consultative spéciale sur les impératifs environnementaux et l'accès aux marchés pour les pays en développement; prospectus sur les activités concernant le droit et les politiques de la concurrence; prospectus et pochettes d'information sur les négociations commerciales et la diplomatie commerciale; CNUCED/Conseil de la Terre : Programme de commercialisation du carbone; CNUCED/Conseil du commerce international : Programme de facilitation du BioTrade;
- iv) Communiqués de presse, conférences de presse : conférences de presse, selon les besoins;
- v) Supports techniques : modèle de simulation de politiques commerciales agricoles (actualisation au cours de l'exercice biennal); actualisation au cours de l'exercice biennal du site Web de BioTrade et du changement climatique; Équipe spéciale du renforcement des capacités pour le commerce et l'environnement et autres activités de la CNUCED – notes d'information; site Web sur le droit et les politiques de la concurrence (actualisation au cours de l'exercice biennal); contributions aux travaux du Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement et à ses sessions spéciales ainsi qu'aux travaux du Comité de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce; base de données sur les mesures touchant le commerce des services (actualisation au cours de l'exercice biennal); répertoire des autorités chargées des questions relatives à la concurrence; lettres d'information sur le Système généralisé de préférences (actualisation au cours de l'exercice biennal); informations commerciales dans le domaine des produits de base (InfoCom) et site secondaire connexe (actualisation au cours de l'exercice biennal); sites Web consacrés aux ressources minérales

- (actualisation au cours de l'exercice biennal); Équipe spéciale du renforcement des capacités de TrainForTrade: modules de formation sur le commerce et l'environnement; base de données sur le système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS) (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); le système TRAINS sur l'Internet (actualisation au cours de l'exercice biennal); site Web sur le commerce, l'environnement et le développement (actualisation au cours de l'exercice biennal); modules de formation sur différents sujets examinés lors des négociations commerciales internationales; Programme CNUCED/CCI de facilitation BioTrade – notes techniques; site Web sur le règlement des différends (actualisation au cours de l'exercice biennal); site Web sur le commerce international et les négociations commerciales (actualisation au cours de l'exercice biennal); système commercial intégré mondial (actualisation au cours de l'exercice biennal);
- vi) Ressources audiovisuelles. Modèle de simulation de politiques commerciales agricoles (sur CD-ROM); diplomatie commerciale et règlement des différends (sur CD-ROM);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives en vue d'aider les pays en développement et les pays en transition à tirer parti sur le plan du développement du commerce international et des négociations internationales et à mener à bien leur processus d'adhésion à l'OMC (avant l'adhésion, durant l'adhésion et après l'adhésion); missions consultatives pour la participation aux activités organisées au Siège de l'ONU et par les commissions régionales et les organisations régionales, sous-régionales et internationales; missions consultatives en vue d'aider les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et leurs organismes régionaux, ainsi que les pays en transition, lors des négociations faisant suite à la Conférence de Doha, lors des négociations commerciales régionales et lors des négociations sur les préférences commerciales; missions consultatives au sujet de la gestion des risques de fluctuation des cours des produits de base et des instruments financiers concernant la production de ressources en vue de développer ou de diversifier le secteur des produits de base, au sujet de la gestion des ressources provenant des produits de base dans la perspective du développement fondé sur l'exploitation des minéraux, et en ce qui concerne la gestion des risques découlant de l'exploitation du pétrole et du gaz et le financement de ces risques; missions consultatives concernant les facteurs, les questions de politique générale et les comportements qui influent sur la compétitivité du secteur des produits de base de manière à contribuer à la diversification, au renforcement de la valeur ajoutée et à une participation plus efficace à la chaîne d'approvisionnement, notamment en apportant une assistance aux fins de la création d'institutions; missions consultatives concernant les questions liées à l'élaboration et à l'application du droit et de la politique de la concurrence, la protection des consommateurs et les moyens de faire face aux pratiques commerciales restrictives aux niveaux national et international; missions consultatives en ce qui concerne le renforcement de la capacité d'analyse des questions relatives au commerce et au développement; missions consultatives en vue d'aider les pays les moins avancés à tirer le maximum de profit de l'accès aux marchés; missions consultatives visant à identifier les besoins des pays en développement quant au renforcement de leurs capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement et de répondre à ces besoins, y compris l'accès aux marchés, les biens et services environnementaux, l'utilisation durable de la diversité biologique et le changement climatique; services consultatifs aux pays en développement pour les aider à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté;

assistance aux pays les moins avancés dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés; assistance suivie et communication d'informations sur le Système généralisé de préférences aux missions situées à Genève et dans les capitales;

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : formation en cours d'emploi du personnel de certains groupements régionaux et sous-régionaux en vue d'une collaboration interactive dans le cadre du système TRAINS; séminaires nationaux et régionaux sur le Système généralisé de préférences et sur d'autres arrangements commerciaux préférentiels; ateliers nationaux sur les approches faisant intervenir plusieurs parties prenantes dans le cadre du Programme de facilitation BioTrade; ateliers nationaux, séminaires et cours de formation sur l'adhésion à l'OMC; participation aux préparatifs et à la mise en place de cours de formation réguliers en vertu du paragraphe 166 du Plan d'action adopté à la dixième session de la Conférence; ateliers régionaux et nationaux pour le renforcement des capacités des pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les pays les moins avancés, visant à identifier les moyens d'améliorer leur compétitivité et leurs capacités en matière d'approvisionnement, à réunir les conditions leur permettant de pénétrer sur les marchés, à promouvoir le développement des industries de transformation et à participer plus efficacement à la chaîne d'approvisionnement; séminaires régionaux et thématiques sur le commerce, l'environnement et le développement dans le cadre des activités de l'Équipe spéciale PNUE/CNUCED pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement et l'accès des pays en développement aux marchés, de la CNUCED/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Fédération internationale des mouvements pour l'agriculture organique, de l'Équipe spéciale sur l'harmonisation et l'équivalence de l'agriculture organique et dans le cadre d'autres projets de coopération technique et de renforcement des capacités; séminaires régionaux sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la diversité biologique et du changement climatique; séminaires et ateliers sur les méthodes de libéralisation des échanges commerciaux dans le secteur des services et sur les principaux obstacles commerciaux qui limitent la capacité des pays en développement d'exporter leurs services; séminaires et ateliers sur le commerce, l'environnement et le développement, y compris les possibilités de commercialisation des produits écologiquement préférables, les savoirs traditionnels, les incidences des biotechnologies sur l'environnement et le développement, les écotechnologies et les instruments susceptibles de contribuer à réaliser les objectifs des accords multilatéraux relatifs à l'environnement; séminaires sur l'exploitation de la base de données du système TRAINS; séminaires visant à aider les pays en développement à mieux comprendre, du point de vue du développement, les questions en jeu dans les négociations commerciales multilatérales en cours et à venir; séminaires, ateliers et exercices de simulation visant à aider les pays à mettre en place leurs propres cadres institutionnels et réglementaires concernant le droit et les politiques de la concurrence, et à promouvoir leur participation effective aux travaux des instances internationales, notamment les réunions régionales; activités de formation visant à renforcer la capacité des pays en développement, et en particulier celle des pays les moins avancés et des pays en transition, en vue de jouer un rôle efficace dans le système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges commerciaux; sessions de formation à l'intention des négociateurs commerciaux des pays en développement et des pays en transition, dans le contexte de la diplomatie commerciale; ateliers de formation sur le commerce, l'environnement et le développement dans le cadre des activités de l'Équipe spéciale PNUE/CNUCED sur le commerce,

l'environnement et le développement et d'autres projets de coopération technique et de renforcement des capacités; atelier à l'intention des pays en développement dans le cadre de la préparation de la septième Conférence ministérielle de l'OMC; ateliers portant sur la gestion des risques de fluctuation des cours des produits de base et sur l'utilisation d'instruments financiers structurés pour la production de ressources pouvant être utilisées aux fins du développement ou de la diversification du secteur des produits de base; ateliers portant sur les aspects techniques et stratégiques de la diversification des produits liés au secteur des ressources minérales et sur la capacité de production;

- iii) Projets sur le terrain : assistance fournie dans le cadre du Programme conjoint intégré d'assistance technique et de renforcement des capacités en Afrique; projets de pays et projets multinationaux visant à aider les pays en développement et les pays en transition dans leur processus d'adhésion à l'OMC; projets de pays et projets multinationaux visant au renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques dans le secteur des services et au renforcement des rapports entre l'élaboration des politiques nationales et le commerce des services aux niveaux régional et international dans les pays en développement, et tout particulièrement en Afrique; projets de pays et projets multinationaux visant à renforcer les capacités d'élaboration des politiques en matière de législation sur la concurrence et la protection du consommateur, en particulier dans les pays les moins avancés; projets de pays et projets multinationaux visant à aider les pays en développement à se doter d'une infrastructure institutionnelle aux fins de l'utilisation d'instruments financiers modernes pour la production et le commerce des produits de base et à réunir les conditions qui leur permettront de pénétrer sur le marché des produits de base; projets de pays et projets multinationaux visant à apporter aux pays en développement, et tout particulièrement aux pays les moins avancés, un appui technique dans le cadre des négociations commerciales régionales et multilatérales, ainsi qu'un appui à leur participation aux négociations après la Conférence de Doha; programmes de pays et programmes régionaux BioTrade; projet de pays sur la gestion écologiquement rationnelle et économiquement viable du plomb; projets de pays sur les questions relatives au commerce et à l'environnement qui intéressent les pays en développement, notamment sous l'angle de l'incidence des subventions aux pêcheries; projets multinationaux visant à stimuler une plus large utilisation par les pays en développement des mécanismes de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels; projet sur le règlement des différends et la diplomatie commerciale; appui au Système mondial des préférences commerciales entre pays en développement; Équipe de travail PNUE/CNUCED pour le renforcement des capacités en matière de commerce, d'environnement et de développement; projets de pays et projets sous-régionaux.

Tableau 12.16

Ressources nécessaires : Sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	22 619,3	22 433,7	85	84
Autres objets de dépense	700,0	650,9	–	–
Total partiel	23 319,3	23 084,6	85	84
Fonds extrabudgétaires	13 569,5	13 420,1	4	4
Total	36 888,8	36 504,7	89	88

- 12.48 Le montant demandé de 23 084 600 dollars se décompose comme suit : a) 22 433 700 dollars pour le financement de 84 postes; et b) 650 900 dollars représentant les ressources nécessaires à d'autres rubriques pour financer les services de consultants et d'experts, les déplacements du personnel et les services contractuels aux fins de l'édition et de l'impression des publications et de la production de CD-ROM pour les documents techniques. La diminution de 185 600 dollars au titre des postes est imputable à la suppression proposée d'un poste d'agent des services généraux (autres classes). La diminution nette de 49 100 dollars des ressources aux rubriques autres que les postes est imputable à la réduction des coûts relatifs aux services de consultants et d'experts, le montant considéré étant en partie contrebalancé par des augmentations au titre des déplacements du personnel et des services contractuels compte tenu de la structure actuelle des dépenses.
- 12.49 En outre, un montant estimatif de 13 420 100 dollars à imputer sur les fonds extrabudgétaires est prévu pour exécuter les activités de coopération technique visant à renforcer les capacités des pays en développement de manière à leur permettre, notamment : a) de participer efficacement aux négociations commerciales multilatérales, de mener à bien leur processus d'adhésion à l'OMC et de maximiser les bénéfices tirés de l'accès aux marchés; b) d'être en mesure d'aborder efficacement les questions de compatibilité entre le commerce et l'environnement pour poursuivre leurs objectifs en matière de commerce et de développement durable selon des modalités s'appuyant mutuellement; c) d'identifier les questions relatives à la concurrence et à la protection des consommateurs et d'y faire face; d) de mieux assurer la contribution du secteur des produits de base au développement par l'amélioration des capacités d'approvisionnement, l'adaptation aux impératifs du marché, la diversification, l'application de mécanismes de financement novateurs et la mise en place d'instruments de gestion des risques.

Sous-programme 4

Infrastructure de services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 13 373 900 dollars

- 12.50 Le sous-programme est placé sous la responsabilité de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale. Le programme de travail s'inspire du sous-programme 4 du programme 10 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

- 12.51 La bonne exécution du programme de travail relevant de ce sous-programme contribuera à promouvoir l'accès à l'information et au savoir et à améliorer la capacité de les utiliser, en privilégiant les éléments ci-après : services d'appui au commerce, notamment pour améliorer l'efficacité des transports, de la facilitation des échanges et du cadre réglementaire et douanier; les applications économiques des technologies de l'information et des communications; et le renforcement de la capacité des organismes de promotion du commerce et des instituts de formation. La Division contribue également à l'élaboration du rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence ainsi qu'au *Rapport sur les pays les moins avancés*.

Tableau 12.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la compétitivité des pays en développement et des pays en transition dans le commerce international grâce à des services d'appui efficaces et sûrs, à une utilisation accrue et plus efficace de l'informatique et à la mise en place de moyens de formation

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de l'infrastructure commerciale des pays en développement, notamment grâce à une utilisation accrue des systèmes de transport, de la facilitation des échanges et du cadre réglementaire et douanier	<p>a) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes de transport et des mesures de facilitation des échanges</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 10 mesures 2006-2007 (objectif) : 20 mesures</p>
b) Sensibilisation accrue des pays en développement aux options fondamentales et stratégiques qu'offrent les applications économiques des technologies de l'information et des communications, et meilleure connaissance de ces options	<p>b) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour faire face aux conséquences économiques des technologies de l'information et des communications</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 20 mesures 2006-2007 (objectif) : 28 mesures</p>
c) Capacité renforcée de mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement dans les domaines du commerce, des investissements et des services d'appui au commerce	<p>c) Pourcentage de formateurs ayant réussi à dispenser une formation dans ces domaines</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 60 % 2004-2005 (estimation) : 60 % 2006-2007 (objectif) : 70 %</p>

Facteurs externes

- 12.52 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et les réalisations escomptées si : a) les conditions sont réunies pour que les États Membres adoptent les politiques recommandées; et b) les pays en développement et les pays en transition disposent d'assez de ressources pour mettre en œuvre les politiques et réaliser les projets de coopération technique.

Produits

12.53 Pendant l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Service d'organes internationaux et de groupes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels : réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, selon les besoins (12);
 - ii) Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme : services fonctionnels : réunions du Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme (4);
 - iii) Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels : sessions annuelles de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement (10); quatre réunions d'experts sur des thèmes que choisira la Commission (24); rapport du Groupe consultatif pour la mise en valeur des ressources humaines (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des thèmes que choisira la Commission (2); rapports aux réunions d'experts de la Commission sur des thèmes précis que choisira la Commission (4);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : cinq groupes spéciaux d'experts sur les technologies de l'information et des communications au service du développement (2); directives pour le renforcement des capacités de formation et de mise en valeur des ressources humaines (2); logistique des transports et du commerce (1);
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Rapport sur le commerce électronique et le développement* (2); *Rapport sur le commerce électronique et le développement – Aperçu général* (2); *Étude sur le transport maritime* (2);
 - ii) Publications isolées : Études économiques et juridiques dans les domaines du transport, de la sécurité des transports et de la facilitation du commerce (3); *gouvernance économique aux niveaux national et international* (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences/exposés sur les technologies de l'information et des communications au service du développement lors de différents forums;
 - iv) Brochures, fiches, planches murales et pochettes d'information : brochures/trousses d'information sur le tourisme électronique et le développement; rapport/brochure du Groupe consultatif pour la mise en valeur des ressources humaines; pochette d'information sur la logistique du commerce; brochure sur la mesure des technologies de l'information et des communications au service du développement; rapport/brochure

- sur les activités TrainForTrade; bulletin d'information en ligne sur les transports; bulletin/brochure en ligne sur l'Institut virtuel;
- v) Communiqués de presse, conférences de presse : conférences de presse en vue du lancement du *Rapport sur le commerce électronique et le développement*;
 - vi) Supports techniques : site Web du système SYDONIA d'automatisation douanière; site Web du système SIAM; documents du cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international; documents du cours de formation à TrainForTrade et CD-ROM; documents du cours sur l'utilisation du système commercial d'exploitation des services fournis aux entreprises; support de formation sur l'utilisation de l'enseignement à distance; site Web sur le commerce électronique et le développement; site Web sur le tourisme électronique; directives aux fins de la collecte et de la production d'indicateurs statistiques concernant les technologies de l'information et des communications; site Web sur la mise en valeur des ressources humaines; site Web sur la mesure des technologies de l'information et des communications; utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins de formation et de développement des capacités; site Web sur la logistique des transports; site Web sur l'Institut virtuel de la CNUCED; supports didactiques de l'Institut virtuel; site Web des cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international;
 - vii) Séminaires organisés par le secrétariat à l'intention des utilisateurs extérieurs en vertu de mandats spécifiques : préparation et coordination des cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international et contribution à leur examen (6);
 - viii) Ressources audiovisuelles : documents du cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international et CD-ROM; support vidéo pédagogique sur la mise en valeur des ressources humaines; bulletin/brochure en ligne sur l'Institut virtuel;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études universitaires sur les questions relatives à la CNUCED; élaboration de ressources et d'instruments pédagogiques à l'intention des institutions d'enseignement universitaire, de formation et de recherche de l'Institut virtuel; fourniture de services consultatifs à la Fédération internationale des pôles commerciaux (selon les besoins); aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires des technologies de l'information et des communications au service du développement; renforcement des services fournis aux entreprises par l'intermédiaire des systèmes commerciaux; mise en application des activités de formation et de renforcement des capacités TrainForTrade; politiques des transports et instruments, normes et règles internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, des transports et de la sécurité des transports;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : séminaires dans le domaine du renforcement des capacités en matière de transport, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales (4); ateliers annuels sur l'élaboration de programmes d'études universitaires et la mise au point de ressources et d'instruments pédagogiques connexes; cours sur le renforcement des services fournis aux entreprises; aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires des technologies de l'information et des communications au service du développement; ateliers intégrés sur l'élaboration de politiques de mise en valeur des

ressources humaines; séminaires TrainForTrade sur les questions relatives au commerce international, aux services d'appui commercial, au tourisme, à l'investissement, à la gestion portuaire, y compris l'organisation d'ateliers d'apprentissage à distance et de formation de formateurs; ateliers et séminaires sur les questions liées au transport, à la facilitation du commerce et à la logistique commerciale, y compris leurs aspects juridiques;

- iii) Projets sur le terrain : aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires des technologies de l'information et des communications au service du développement et contributions de fond et appui technique à des projets nationaux et régionaux de renforcement de la capacité du réseau d'institutions universitaires de formation et de recherche de l'Institut virtuel; contributions de fond et appui technique à des projets nationaux et régionaux de renforcement des services fournis aux entreprises dans les pays en développement; contributions de fond et appui technique à des projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les domaines du transport et des services connexes, de la facilitation du commerce et de la logistique du commerce, y compris les systèmes SIAM et SYDONIA; renforcement des capacités de formation des pays en développement et appui aux programmes de formation et renforcement des capacités TrainForTrade.

Tableau 12.18

Ressources nécessaires : Sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	13 576,7	13 076,6	52	50
Autres objets de dépense	284,0	297,3	–	–
Total partiel	13 860,7	13 373,9	52	50
Fonds extrabudgétaires	21 032,0	21 234,9	7	7
Total	34 892,7	34 608,8	59	57

12.54 Le montant de 13 373 900 dollars se décompose comme suit : a) 13 076 600 dollars pour le financement de 50 postes; et b) 297 300 dollars au titre des dépenses autres que les postes, à savoir consultants et experts, déplacement du personnel et services contractuels pour l'édition, l'impression de publications et la production de CD-ROM en tant que supports techniques. La diminution de 500 100 dollars au titre des postes est liée au redéploiement de 2 postes [1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] au profit du sous-programme 5 afin de renforcer les activités exécutées au titre de ce sous-programme. L'augmentation de 13 300 dollars au titre des dépenses autres que les postes est imputable principalement à l'augmentation du coût des services contractuels liée à la production de CD-ROM pour les publications et les supports du programme de travail, ce montant étant en partie compensé par une diminution des dépenses au titre des services de consultants, compte tenu de la structure actuelle des dépenses.

12.55 En outre, un montant estimatif de 21 234 900 dollars à imputer sur les ressources extrabudgétaires est prévu pour l'exécution des activités de coopération technique, en particulier : a) la fourniture de services consultatifs sur le commerce électronique et les technologies de l'information et des

communications au service du développement et l'organisation d'ateliers et de séminaires sur les mesures prises pour donner suite au Sommet mondial sur la société de l'information dans le domaine du commerce électronique; b) la mise au point d'un support générique sur les technologies de l'information afin de rassembler et de structurer les informations concernant les ressources touristiques des pays en développement dans le but de disposer d'instruments permettant de commercialiser et de vendre les services du tourisme de manière à tirer parti des possibilités sur le marché international; c) l'organisation de cours de formation sur les grands problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international axés sur les liens entre le commerce, l'investissement et le développement; d) le renforcement des capacités et la fourniture de services et d'instruments à la Fédération internationale des pôles commerciaux afin de renforcer et d'élargir la participation des petites et moyennes entreprises au commerce international; e) la mise en valeur des ressources humaines dans les domaines du commerce international, des services liés au commerce, de l'investissement et de la gestion portuaire; et f) la fourniture d'une assistance aux établissements universitaires afin d'améliorer leurs capacités d'enseignement et de recherche dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement par l'entremise de l'Institut virtuel de la CNUCED.

Sous-programme 5

Besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement et problèmes et difficultés rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 464 900 dollars

- 12.56 Le sous-programme relève de la responsabilité du Programme spécial en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et de transit, des petits États insulaires en développement et des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables. Le programme de travail s'inspire du sous-programme 5 du programme 10 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 12.57 Les activités du sous-programme seront axées sur la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles de ces pays et comprendront des travaux de recherche et des analyses de politique générale; la formulation de propositions fondées sur ces analyses; la facilitation des discussions et de la concertation au niveau intergouvernemental; et la mise en œuvre de projets et programmes de coopération technique tels que le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Le Programme spécial contribue également à l'élaboration du rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la Conférence à sa douzième session, et des rapports à la Commission du commerce des biens et services et des produits de base, à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes et à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement ainsi qu'à leurs réunions d'experts.

Tableau 12.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'intégration progressive des pays les moins avancés à l'économie mondiale, d'une manière qui leur soit profitable, faciliter leur changement sans heurt de catégorie, et répondre aux besoins spéciaux des pays à économie vulnérable ou de petite taille, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, compte tenu du nouveau cadre mondial de coopération pour le transport en transit au bénéfice des pays sans littoral et des pays en développement de transit, conformément au Programme d'action d'Almaty.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure appréhension des problèmes de développement des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, et problèmes spécifiques rencontrés à cet égard par les pays en développement de transit ainsi que par les pays à économie structurellement faible, de petite taille ou vulnérables	a) Augmentation du nombre de politiques convenues et recommandées par les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 5 politiques 2006-2007 (objectif) : 7 politiques
b) Intégration accrue des politiques et stratégies commerciales dans les plans nationaux de développement des pays les moins avancés, grâce au Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce pour les pays les moins avancés	b) Nombre de pays s'efforçant d'intégrer leurs politiques et priorités commerciales dans leurs plans nationaux de développement. <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 6 pays 2006-2007 (objectif) : 10 pays
c) Meilleure appréhension des problèmes auxquels se heurtent les pays les moins avancés, et analyse des politiques et de la recherche pour soutenir ces pays, notamment grâce à la publication annuelle du Rapport sur les pays les moins avancés	c) Actualité, qualité et pertinence des analyses, y compris le Rapport sur les pays les moins avancés, attestées par le nombre de ces pays qui auront approuvé les recommandations de politique générale formulées dans les conclusions de ces analyses <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 50 déclarations 2006-2007 (objectif) : 60 déclarations
d) Coopération internationale accrue en vue d'améliorer le transport en transit pour faciliter le commerce des pays en développement sans littoral compte tenu du nouveau cadre mondial de coopération pour le transport en transit au bénéfice des pays sans littoral et des pays en développement de transit	d) Nombre de pays en développement sans littoral ayant enregistré des progrès dans le domaine des accords de transport en transit, compte tenu du nouveau cadre mondial de coopération pour le transport en transit au bénéfice des pays sans littoral et des pays en développement de transit, et d'autres mesures de facilitation des échanges

	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 10 pays 2006-2007 (objectif) : 21 pays
e) Participation aux activités de suivi de la Réunion internationale sur le développement durable des petits États insulaires en développement prévue en 2005	e) Achèvement en temps voulu des contributions à ce suivi <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : achèvement de 50 % des contributions 2006-2007 (objectif) : 100 % d'achèvement des contributions

Facteurs externes

- 12.58 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées se matérialiser à condition que des informations et données économiques financières actualisées et exactes soient disponibles aux niveaux des pays, des régions et des sous-régions.

Produits

- 12.59 Pendant l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels : réunions de la Deuxième Commission (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au rapport du Secrétaire général sur les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays sans littoral (1); contribution au rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés au sujet des questions intéressant la CNUCED (2); contribution au rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels : réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, selon les besoins (12);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels : sessions annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (14);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les pays en développement de transit et les petits États insulaires en développement (5); rapport intérimaire du secrétariat de la CNUCED sur la mise en œuvre des activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés

- (2); rapport du secrétariat de la CNUCED sur l'évaluation globale des avantages effectifs tirés par les pays les moins avancés de leur appartenance à la catégorie des pays les moins avancés (1); rapports du secrétariat de la CNUCED sur les questions présentant un intérêt sectoriel et thématique pour les pays les moins avancés, tels que les produits de base (1) et sur l'accès aux marchés, en particulier dans le contexte de l'érosion possible des préférences commerciales par suite du renforcement de la libéralisation du commerce (1); rapports intérimaires sur la mise en œuvre par la CNUCED du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en vue d'aider les pays les moins avancés en ce qui concerne leur développement commercial (2); Rapport sur les pays les moins avancés : aperçu général (2);
- iv) Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme : services fonctionnels : sessions du Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme (4);
- v) Réunions des experts gouvernementaux des pays en développement sans littoral et de transit et des représentants des pays donateurs et des institutions financières et de développement : documentation à l'intention des organes délibérants : contributions au rapport sur les mesures supplémentaires visant à améliorer le système de transport de transit des pays en développement sans littoral ainsi que le système de transport de transit dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sans littoral (1);
- vi) Comité des politiques de développement :
- a. Services fonctionnels : réunions de 2006 du Comité des politiques de développement afin de revoir la liste des pays les moins avancés (1);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution aux rapports de base en fournissant divers apports conceptuels, méthodologiques et statistiques à l'examen en 2006 par le Comité des politiques de développement de la liste des pays les moins avancés (1); contributions aux rapports sur le suivi de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, selon les besoins (1);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : six réunions de groupes spéciaux d'experts sur les avantages tirés de l'appartenance à la catégorie des pays les moins avancés (1); questions liées au thème du Rapport annuel sur les pays les moins avancés (2); coopération dans le domaine du transport de transit, l'objectif étant d'examiner l'évolution récente de la coopération dans ce domaine (1); moyens d'améliorer la production, le traitement, le conditionnement et l'exportation des fruits tropicaux en provenance des pays les moins avancés d'Afrique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport sur les pays les moins avancés* (2);
- ii) Publications isolées : avantages effectifs et perspectives concernant la radiation de la catégorie des pays les moins avancés (1); cadre intégré, enseignement tiré et meilleures pratiques (version imprimée, CD-ROM) (1); progrès socioéconomiques réalisés dans les petits pays structurellement faibles et dont l'économie est vulnérable (1); études sur des questions spécifiques intéressant les pays les moins avancés (1); systèmes de transport de transit dans certaines régions en développement (1);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : notes d'information sur les pays les moins avancés, les pays en développement de transit sans littoral et les petits États insulaires en développement (6);
 - iv) Communiqués de presse, conférences de presse : réunions d'information et interviews concernant les travaux sur les questions relatives aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux pays en développement de transit et aux petits États insulaires en développement (1);
 - v) Supports techniques : répertoire des profils de vulnérabilité (1); indicateurs de vulnérabilité applicables aux petits États insulaires en développement : méthodologie et statistiques (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
- i) Services consultatifs : fourniture de services consultatifs et préparation de la réunion des ministres du commerce des pays les moins avancés en vue des conférences ministérielles de l'OMC; fourniture de services consultatifs et préparation de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit en vue des conférences ministérielles de l'OMC; fourniture de services consultatifs à ces catégories de pays aux fins ci-après : contrôle et évaluation des programmes de coopération technique dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, y compris l'établissement d'analyses de pays et de programmes multinationaux de coopération technique; analyse de l'impact des politiques de mondialisation et de libéralisation sur le développement économique et social des pays les moins avancés – réponses aux réformes d'orientation et adéquation des mesures prises au niveau international; évaluation de l'évolution des systèmes de transport de transit; évaluation des avantages effectifs tirés par les pays les moins avancés en vertu de leur statut et analyse d'une stratégie de retrait pour les pays les moins avancés proches du reclassement; fourniture d'une aide aux petits États insulaires en développement dans le cadre de leurs négociations à l'OMC; collecte et analyse de l'information demandée au niveau national sur les questions intéressant les pays les moins avancés, telles que les incidences des systèmes commerciaux multilatéraux sur le développement;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : ateliers dans certains pays les moins avancés au sujet de la mise en œuvre des activités faisant suite à la Réunion de haut niveau sur le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés; atelier de formation sur la production, le conditionnement, le traitement et l'exportation des fruits tropicaux provenant des pays africains les moins avancés; ateliers relatifs au transport de transit à l'intention des agents gouvernementaux et des opérateurs du secteur privé des pays en développement sans littoral et des pays de transit voisins;
 - iii) Projets sur le terrain : contribution à la création de centres d'excellence pour la formation de formateurs dans le domaine des produits de base dans certains pays africains les moins avancés dans le contexte du projet d'assurance de la qualité et du renforcement de la compétitivité des exportations de fruits tropicaux dans les pays africains les moins avancés; apports techniques aux projets sur le terrain visant à renforcer la coopération en matière de transport de transit entre les pays sans littoral et les pays de transit.

Tableau 12.20

Ressources nécessaires : Sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant réévaluation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	4 366,5	5 081,9	16	19
Autres objets de dépense	310,2	383,0	–	–
Total partiel	4 676,7	5 464,9	16	19
Fonds extrabudgétaires	2 115,2	2 135,6	2	2
Total	6 791,9	7 600,5	18	21

- 12.60 Le montant de 5 464 900 dollars se décompose comme suit : a) 5 081 900 dollars pour le financement de 19 postes; et b) 383 000 dollars aux autres rubriques au titre des consultants et des experts et des déplacements du personnel. L'augmentation de 715 400 dollars au titre des postes est imputable aux modifications apportées au tableau d'effectifs par suite de la création d'un poste P-4, du redéploiement interne de deux postes [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] du sous-programme 4 et au reclassement d'un poste P-5 à la classe D-1 afin de renforcer les activités entreprises au titre du sous-programme. L'augmentation de 72 800 dollars aux rubriques autres que les postes tient à l'augmentation des dépenses au titre des consultants, des experts et des déplacements du personnel.
- 12.61 En outre, un montant estimatif de 2 135 600 dollars à prélever sur les fonds extrabudgétaires est prévu pour permettre de financer la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités telles que le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, la diversification des produits de base, l'adhésion à l'OMC, ainsi que les travaux de recherche et les études analytiques consacrés au commerce et aux questions de politique commerciale et l'examen à mi-parcours du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

D. Appui au programme**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 23 313 300 dollars**

- 12.62 Des services d'appui au programme sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la Direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, afin de les aider à réaliser les produits prévus. Ces services sont assurés par trois entités rattachées à la Division de la gestion, le Service de la gestion des ressources, le Service de coopération technique et le Service des affaires intergouvernementales et des relations extérieures.
- 12.63 Le Service de la gestion des ressources fournit des services d'appui en matière d'administration du personnel, de gestion budgétaire et financière, de planification des ressources, d'établissement du budget et d'administration des activités de coopération technique, ainsi qu'un appui en matière d'informatique, notamment, dans les domaines du traitement des données, de la mise au point et de la gestion des systèmes informatiques et de l'appui aux réseaux informatiques.

- 12.64 Le Service de coopération technique formule des orientations générales et appuie la coordination des activités de coopération technique du secrétariat, notamment en examinant les projets proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en liaison avec les bénéficiaires, les donateurs et les organisations qui participent aux activités de coopération technique touchant les échanges commerciaux.
- 12.65 Le Service des affaires intergouvernementales et des relations extérieures est chargé des préparatifs, de l'administration et du service des réunions de la Conférence quadriennale des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions d'experts et Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme) et des conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Il se tient en liaison avec les groupes régionaux afin de leur fournir un appui et a aussi pour tâche d'aider la CNUCED à obtenir les meilleurs résultats possibles en diffusant largement l'information la concernant auprès des parties prenantes, notamment les États Membres, les médias et la société civile. Le Service est également chargé du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux à l'échelon institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions de la CNUCED, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, du suivi de l'application des directives concernant la documentation, de la rédaction et de l'envoi de la correspondance officielle, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration des accords avec les pays qui accueillent les conférences.

Produits

- 12.66 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : documentation à l'intention des organes délibérants : le cas échéant, rapports d'autres réunions intergouvernementales (12); rapports des sessions annuelles et des réunions directives du Conseil du commerce et du développement (9);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions préparatoires en vue de la douzième session de la Conférence, selon les besoins (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au rapport présenté par le Secrétaire général de la CNUCED à la Conférence à sa douzième session (1);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (32);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme (4) et rapports des sessions annuelles des commissions de la CNUCED (6);
 - iv) Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur l'examen des activités de coopération technique (2);

- v) Commission du commerce des biens et services, et des produits de base : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts (6);
 - vi) Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts, notamment les réunions du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (8);
 - vii) Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts (6);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications isolées : conférences Raul Prebisch (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : réunions d'information à l'intention des diplomates de Genève nouvellement chargés des activités de la CNUCED; activités de vulgarisation (par exemple, réunions d'information destinées aux délégations et à d'autres groupes, séminaires, conférences publiques) sur les activités de la CNUCED et ses rapports avec d'autres organisations; séminaires et conférences sur des questions liées à la coopération technique;
 - iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales et dossiers d'information : bulletin d'information à l'intention des organisations de la société civile; bulletin « Questions en bref »; dossiers de presse et dépliants pour des publications phares; rapport de la CNUCED sur les consultations avec les organisations de la société civile; résumé des auditions avec la société civile et le secteur public; CNUCED E-News; brochures de la CNUCED;
 - iv) Communiqués de presse, conférences de presse : conférences et communiqués de presse, notes d'orientation pour la correspondance, communiqués de presse et dossiers de presse transmis aux médias par voie électronique concernant les questions de commerce et de développement, la CNUCED et ses activités; revues de presse pour des publications phares;
 - v) Documentation technique : informations générales sur la CNUCED, ses réunions et ses activités, pour affichage sur le site Web de cet organisme;
- c) Coopération technique (budget ordinaire) : projets opérationnels : gestion des activités opérationnelles interrégionales visant à fournir un appui général à la coopération technique dans tous les domaines d'activité de la CNUCED;
- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) :
- i) Services de conférence : liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève au sujet des services de conférence et des questions de documentation et avec le Siège au sujet des services de conférence, du calendrier des réunions, de la documentation et de la présentation de rapports à l'Assemblée générale; services techniques aux réunions préparatoires de la douzième session de la Conférence, aux réunions annuelles des commissions de la CNUCED et aux réunions de leurs groupes d'experts, aux consultations du Secrétaire général de la CNUCED et du Président du Conseil du commerce et du développement avec les États membres, aux conférences internationales sur les produits de base, aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (organe subsidiaire du Conseil

économique et social), à des séminaires et groupes d'étude et à d'autres réunions spéciales, à la Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement, aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement, à la session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement dans la perspective de l'examen à mi-parcours et des réunions préparatoires, et aux réunions du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme;

- ii) Gestion des ressources humaines : assistance à l'administration de la CNUCED s'agissant des politiques et pratiques de gestion du personnel, des mesures à prendre pour appliquer les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et les directives du Bureau de la gestion des ressources humaines, ainsi que des nouvelles orientations et de l'adaptation des politiques et pratiques existantes; administration, sécurité et bien-être du personnel, suivi du comportement professionnel, formation et perfectionnement du personnel, et cessation de service des fonctionnaires dont le statut est régi par les séries 100, 200 et 300 du Règlement du personnel; gestion des relations entre le personnel et l'administration, notamment représentation de l'administration de la CNUCED lors des consultations avec les organes représentant le personnel sur les questions relatives au personnel et les questions connexes; gestion des postes vacants, recrutement, affectation et promotion du personnel recruté au titre des séries 100 et 300 du Règlement du personnel; recrutement, administration et reclassement du personnel recruté au titre de projets et de consultants, vacataires et stagiaires;
- iii) Planification du programme, budget et comptabilité : préparatifs budgétaires et administratifs de la douzième session de la Conférence; établissement de rapports financiers et comptabilité : contrôle financier et certification de tous les comptes concernant les fonds du budget ordinaire alloués à la CNUCED, y compris pour les activités du programme ordinaire de coopération technique, et les projets financés par le Compte pour le développement; établissement de rapports financiers et comptabilité en vertu d'une délégation de pouvoir pour tous les projets de coopération technique financés par différents donateurs en dehors du budget ordinaire; tenue des dossiers concernant les voyages, les consultants, les activités menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et les activités de formation aux fins de l'établissement de rapports; examen, tenue et rectification des comptes, et traitement des bordereaux interservices et des pièces de journal, tant au titre du budget ordinaire que des fonds extrabudgétaires; budget-programme : gestion des crédits alloués; contrôle du tableau d'effectifs; certification et établissement de rapports sur l'utilisation des ressources approuvées; établissement des rapports sur l'exécution du budget et des rapports statistiques sur les postes vacants;
- iv) Services centraux d'appui :
 - a. Appui à l'édition électronique : assistance aux divisions pour planifier et établir la documentation à publier sur CD-ROM ou sur d'autres types de supports électroniques, aide à la mise en page des publications et coordination des activités de publication assistée par ordinateur; administration et contrôle de la qualité du site Web de la CNUCED, coordination technique avec le Centre international de calcul en ce qui concerne le site Web, élaboration des pages d'intérêt général et coordination des pages des divisions sur le site Web;
 - b. Gestion des installations : administration des locaux à usage de bureaux, en liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève pour ce qui est de l'entretien des locaux

- et du matériel, de la gestion des entrepôts et des stocks de publications, et de la liquidation des avoirs du secrétariat par l'intermédiaire du Comité de contrôle du matériel;
- c. Appui informatique (gestion et mise au point d'applications) : appui opérationnel pour les principales applications (par exemple, systèmes de gestion documentaire, bases de données statistiques) et mise au point de nouvelles applications en fonction des besoins;
 - d. Appui informatique (infrastructure de communications) : gestion et amélioration de l'infrastructure du réseau local, gestion des liaisons internes et avec l'extérieur ainsi que des systèmes de courrier électronique et de télécopie;
 - e. Appui informatique (installation et assistance aux utilisateurs) : installation du matériel, services de redéploiement et de réparation, tenue des inventaires et contrôle de l'utilisation des ressources, service d'assistance technique aux utilisateurs pour les logiciels fonctionnant sur ordinateur individuel ou sur ordinateur central;
 - f. Appui informatique (analyse fonctionnelle et développement de systèmes) : contrôle intégré de l'ensemble des systèmes informatisés utilisés par la CNUCED, y compris des mesures visant à assurer leur compatibilité et leur conformité avec les technologies utilisées à l'extérieur, et planification et mise au point de nouveaux systèmes;
 - g. Appui informatique fourni dans le cadre des préparatifs de la douzième session de la Conférence;
 - h. Autres services généraux : services généraux fournis dans le cadre des préparatifs de la douzième session de la Conférence;
 - i. Autres services généraux : gestion des polices d'assurance;
 - j. Services d'achat : assistance à l'administration de la CNUCED s'agissant des politiques relatives aux procédures d'achat et au traitement des informations connexes par le Système intégré de gestion; traitement des dons offerts à des organismes sans but lucratif; évaluation des coûts et traitement des demandes de publication et d'impression, y compris les travaux contractuels d'imprimerie;
 - k. Services d'achat : liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève, les bureaux extérieurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les équipes des projets sur le terrain pour toutes les procédures concernant l'acquisition de biens et services au titre de la série 100 des règles de gestion financière;
 - l. Services d'achat : établissement de rapports statistiques annuels destinés au PNUD sur les achats au titre des projets, liaison avec le Bureau des services d'achat interorganisations, contrôle des stocks financés par des fonds extrabudgétaires et transferts d'avoirs à des gouvernements au titre de projets;
 - m. Voyages : établissement de prévisions de dépenses concernant les voyages, traitement des demandes d'autorisation de voyage et établissement de fichiers pour le paiement des indemnités de subsistance journalières pour les voyages du personnel, des consultants et des experts, au titre des activités prévues au budget ordinaire et de celles financées au moyen de fonds extrabudgétaires;
 - v) Services de traduction et d'édition : édition de la documentation de la CNUCED et envoi pour traduction.

Tableau 12.21

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	16 589,5	16 719,5	73	73
Autres objets de dépense	7 463,2	6 593,8	–	–
Total partiel	24 052,7	23 313,3	73	73
Fonds extrabudgétaires	6 046,1	5 062,1	18	18
Total	30 098,8	28 375,4	91	91

- 12.67 Le montant prévu, soit 23 313 300 dollars, se décompose comme suit : a) 16 719 500 dollars aux fins du financement de 73 postes; b) 6 593 800 dollars au titre des autres objets de dépense. L'augmentation de 130 000 dollars au titre des postes s'explique par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) dont le titulaire s'acquittait de fonctions d'appui informatique de base et son remplacement par un poste P-2 réservé à un informaticien, et par l'effet-report de la création d'un poste D-2 pendant l'exercice biennal 2004-2005. La diminution de 869 400 dollars au titre des autres objets de dépense résulte des calculs qui ont été faits à partir des dépenses constatées pour les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et le remplacement du matériel de bureautique.
- 12.68 En outre, il est prévu d'utiliser un montant estimatif de 5 062 100 dollars financé au moyen de fonds extrabudgétaires au titre des services d'appui aux activités extrabudgétaires inscrites au programme de travail.

Tableau 12.22

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/7)

Il faudrait revoir à la baisse le ratio des postes d'agent des services généraux, sous réserve que soient assurés des services techniques d'appui adéquats en matière de communications et d'informatique (par. IV.57).

Grâce aux gains d'efficacité procurés par les technologies de l'information et des communications, il est proposé de supprimer sept postes d'agent des services généraux dont les titulaires exercent des fonctions de secrétariat et d'utiliser les ressources ainsi dégagées à des tâches de fond prioritaires, telles que la publication sur une base annuelle du *Rapport sur les pays les moins avancés* afin de donner suite à la demande de la Conférence à sa onzième session.

Le Comité a demandé que le prochain projet de budget-programme contienne des informations sur la mesure dans laquelle les recommandations et observations qu'il avait formulées aux paragraphes 69 à 78 et IV.44 à IV.54 de son rapport précédent ont été appliquées (par. IV.58).

Il est proposé de confier l'impression d'un certain nombre de publications précédemment imprimées à l'extérieur (soit 6,8 millions de pages au total) à l'atelier d'imprimerie de l'Office des Nations Unies à Genève pendant l'exercice 2006-2007.

On a organisé des consultations internes et établi des directives afin de rendre les réalisations escomptées et les indicateurs de succès plus précis et plus clairs. On a formulé le programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 en concertation avec le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, qui examine le projet de budget et fait part de ses vues directement au Comité consultatif.

À compter de 2005, le Conseil du commerce et du développement est chargé d'examiner le nouveau rapport annuel axé sur les résultats, souhaité par la Conférence à sa onzième session. Le rapport portera sur les résultats obtenus dans le cadre des programmes et sur l'utilité des produits et activités, y compris les publications.

Le Groupe de travail intergouvernemental est saisi d'informations détaillées qui accompagnent les propositions relatives à la documentation (objectif, contenu, type, fréquence, format (électronique, etc.), public visé et stratégie de diffusion). Ces informations seront communiquées au Comité consultatif.

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

(A/59/5 (vol. I), chap. II)

Le Comité a recommandé que la CNUCED envisage : a) d'élaborer, en coopération avec les donateurs, une stratégie détaillée de financement pluriannuel; b) de présenter chaque année un plan de coopération technique à ses organes directeurs (par. 318).

Le point a) a été mis en œuvre.

En 2002, le Conseil du commerce et du développement a décidé de supprimer le plan indicatif de la coopération technique, qui lui était précédemment présenté tous les ans. La CNUCED soumettra la recommandation du Comité au Conseil pour qu'il l'examine et prenne une décision à sa prochaine session, en 2005.

La CNUCED a accepté la recommandation du Comité selon laquelle elle devrait mieux définir les réalisations escomptées et les indicateurs de succès, afin de pouvoir mesurer l'exécution de celles de ses activités dont le coût est imputé au chapitre 23 du budget ordinaire de l'ONU (par. 321).

La recommandation est actuellement mise en œuvre. Des directives internes ont été publiées dans le cadre de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice 2006-2007 et de la mesure des résultats en 2004-2005. On établit actuellement des directives supplémentaires pour rendre compte de l'exécution du budget de l'exercice 2004-2005.

Résumé de la recommandation

Tout en ayant conscience des contraintes de l'exécution des programmes et de la nécessité de faire preuve de souplesse dans l'administration des activités, le Comité a recommandé que le secrétariat de la CNUCED applique les dispositions du Statut et du règlement du personnel concernant les tâches confiées aux agents visés par la série 200 du Règlement du personnel. Le Comité a recommandé également que le secrétariat examine son tableau d'effectifs du point de vue de la répartition géographique et de l'équilibre entre les sexes et qu'il envisage d'adopter une procédure systématique de sélection concurrentielle des agents relevant de la série 200 du Règlement du personnel (par. 324).

Le Comité a recommandé que la CNUCED réexamine sa politique touchant le financement de la participation d'experts de pays en développement à ses réunions, pour que ses objectifs en la matière soient en rapport avec les moyens dont elle dispose (par. 326).

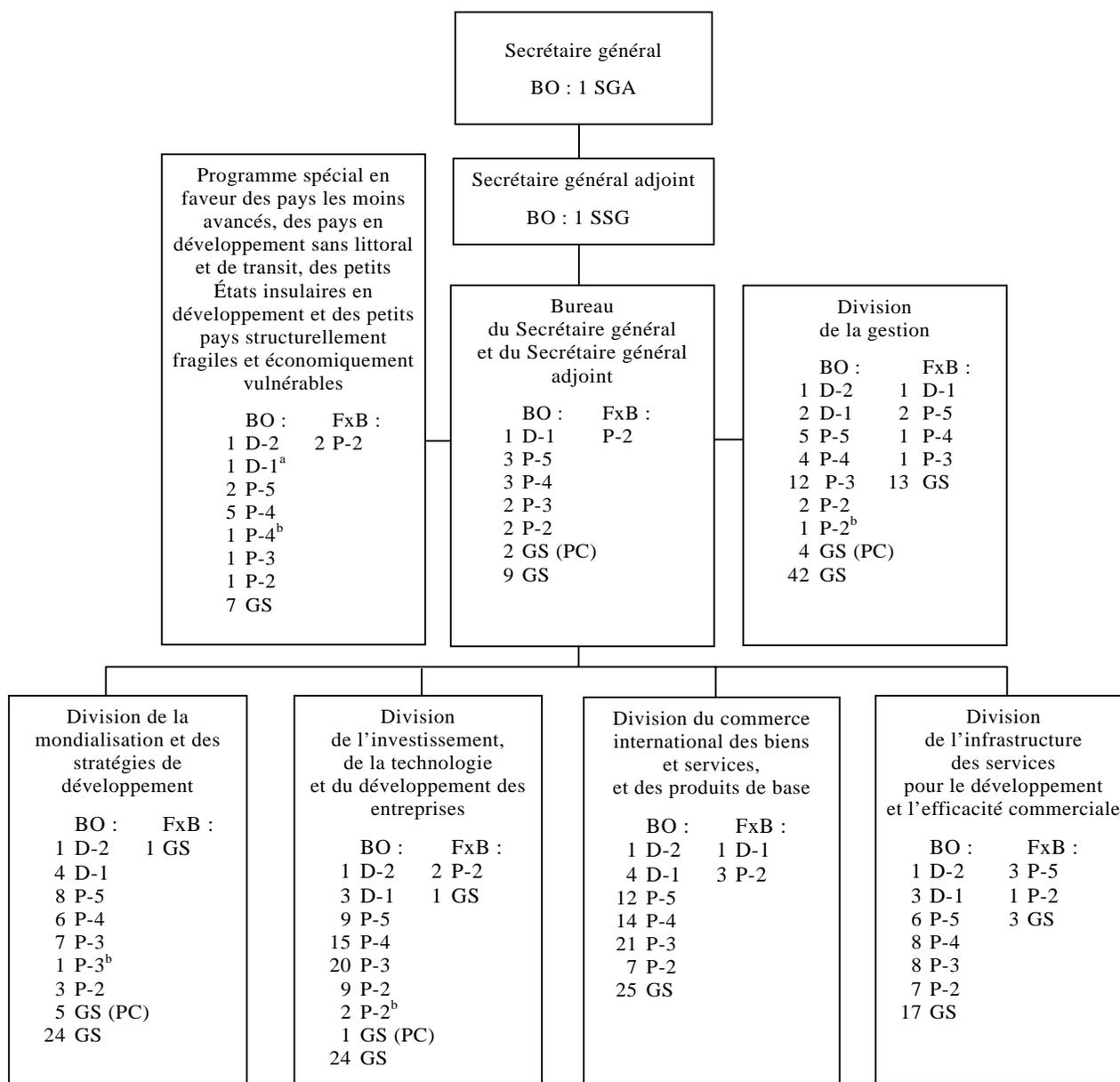
Suite donnée à la recommandation

La recommandation est actuellement mise en œuvre. On a adopté de nouvelles procédures de sélection concurrentielle des agents relevant de la série 200 du Règlement du personnel. Des directives plus complètes sont actuellement en cours d'examen et l'on attend l'avis du Bureau de la gestion des ressources humaines au Siège sur la question. L'administration suit de près les questions relatives à la répartition géographique et à l'équilibre entre les sexes.

La recommandation est actuellement mise en œuvre. La question a été soumise au Conseil du commerce et du développement et au Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme. Le Conseil a invité son Président à organiser des consultations en vue de trouver une solution et à lui faire rapport sur la question (voir A/59/15, chap. I).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; GS = agent des services généraux; GS (PC) = agent des services généraux (1^{re} classe); BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires.

^a Poste reclassé.

^b Nouveau(x) poste(s).

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
12.29 a) i) b.	Rapport du Comité préparatoire à la Conférence	1	Sans objet pendant l'exercice 2006-2007 du fait que la Conférence se tient tous les quatre ans
12.29 a) ii) b.	Rapport d'évaluation du programme biennal	1	En application du paragraphe 9 du Consensus de São Paulo, le rapport d'évaluation du programme et le rapport annuel de la CNUCED seront regroupés
12.29 a) iii) b.	Révision du programme de travail en fonction des résultats de la Conférence	1	Sans objet pendant l'exercice 2006-2007 du fait que la Conférence se tient tous les quatre ans
12.35 a) i) b.	Rapport sur le système financier international	1	Sujet traité dans d'autres rapports
12.35 a) i) b.	Rapports sur la mondialisation et l'interdépendance	2	<i>Idem</i>
12.35 a) iv) b.	Rapports sur certains aspects de l'interdépendance mondiale et des politiques de développement	2	Sujet traité dans l'aperçu du Rapport sur le commerce et le développement
12.35 b) i)	<i>Guide des publications de la CNUCED</i>	2	Désormais publié sur le site Web
12.35 b) ii)	Analyse de la dette	1	Publication isolée
12.35 b) ii)	Techniques de validation des données sur la dette	1	Publication isolée
12.35 b) vi)	Base de données sur les exportations d'articles manufacturés par les pays en développement	1	Activité ponctuelle
12.40 a) iii)	Contribution au Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	2	Activité ponctuelle
12.40 a) vii)	Réunions du groupe spécial d'experts sur des sujets de recherche actuels et à venir	1	Activité ponctuelle
12.47 c) ii)	Séminaires et ateliers sur les dispositifs internationaux et nationaux en matière de transferts de technologie et d'accès aux technologies	2	Changement d'orientation pour tenir compte, entre autres, des nouveaux mandats arrêtés par la Conférence à sa onzième session. La nouvelle série de séminaires portera non seulement sur le transfert de technologie mais aussi sur les aspects relatifs à la propriété intellectuelle
12.54 a) v)	Description des activités de la CNUCED relatives à la diversité biologique et à la protection des savoirs traditionnels en vue de l'établissement du rapport annuel du PNUE	2	Rapport établi par le PNUE
12.54 a) x)	Rapports à la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'ensemble de principes et de règles convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives	4	Aucune conférence d'examen n'est prévue en 2006-2007
12.54 a) x)	Appui fonctionnel à la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'ensemble de principes et de règles convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives	10	<i>Idem</i>

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur l'obtention d'un consensus sur les aspects de la coopération relatifs au développement dans le cadre des accords sur la concurrence	1	Activité ponctuelle
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur la flexibilité pour les politiques de développement des pays en développement en ce qui concerne l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce et l'Accord général sur le commerce des services	1	Activité ponctuelle
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur l'amélioration de la contribution des exportations des produits de base à la réduction de la pauvreté	1	Activité ponctuelle
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur l'utilisation de registres comme outil efficace pour la préservation, la protection et l'utilisation appropriée des connaissances traditionnelles	1	Activité ponctuelle
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur l'élaboration de modèles pour l'agriculture, les produits industriels et les services dans le cadre du programme de travail de l'OMC après la Conférence de Doha	1	Activité ponctuelle
12.54 a) xii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur le traitement spécial et différentiel dans le nouveau système commercial multilatéral	1	Activité ponctuelle
12.54 b) i)	Évolution et aspects spécifiques du droit et des politiques de la concurrence	2	Cette série sera incorporée dans une nouvelle publication isolée portant sur les études analytiques du droit et des politiques de la concurrence (série B), conformément aux orientations arrêtées par la Conférence à sa onzième session
12.61 a) iii)	Réunion du groupe spécial d'experts sur le transport multimodal	1	Activité ponctuelle
12.61 b) ii)	Études dans les domaines de l'économie des transports, du droit des transports, de la facilitation des échanges et du transport multimodal	2	Publication isolée
12.61 b) ii)	Étude sur la facilitation du commerce et le transport multimodal international	1	Publication isolée
12.61 b) ii)	Étude sur le commerce électronique et les moyens de transport internationaux	1	Publication isolée
12.68 b) v)	Manuel de réglementation et documentation sur les couloirs de transport en transit	1	Document technique isolé
12.75 a) i)	Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les travaux de sa onzième session	1	Sans objet pendant l'exercice 2006-2007 du fait que la Conférence se tient tous les quatre ans
Total		49	